

Revue de presse 16 au 30 avril 2023



Table des matières

Mission inclusion	4
RIEN A SIGNALER	5
Champs d'action au Québec	6
Huit municipalités plus inclusives pour les aînés dans Nicolet-Yamaska	7
Le Nouvelliste – 15 avril 2023 – site web	7
Comment désamorcer la violence entre les jeunes à Montréal	8
Pivot – 17 avril 2023 – site web	3
Plus d'argent pour soutenir l'action bénévole au Québec	12
La Voix de l'Est (Groupe Capitale Médias) – 17 avril 2023 – site web	<u> </u>
Le Groupe St-Hubert lance des projets d'inclusion pour les personnes autistes	14
HRI Mag - 19 avril 2023 –web14	ļ.
L'anxiété financière des Québécois à la hausse	16
La Presse Canadienne – 19 avril 2023 – site web16	;
Des mesures pour améliorer l'employabilité dans la Côte-de-Gaspé	19
Radio-Canada – 19 avril 2023 – site web19)
Lancement du carrefour alimentaire de Rouyn-Noranda	21
Image corporelle : sensibiliser les jeunes au fonctionnement des réseaux social	
Radio-Canada – 21 avril 2023 – site web23	3
Manifestation du Jour de la Terre : « Ici, maintenant, pour nos enfants ! »	25
La Presse+ (La Presse) – 23 avril 2023 - p. ACTUALITÉS_425	5
Rouyn-Noranda: les organismes communautaires tirent la sonnette d'alarme	27
Agence QMI (via TVA Nouvelles) - le 25 avril 2023 – site web	
L'atelier R.A.D.O à Edmundston : un projet d'appartements pour les per vulnérables	sonnes 29
TVA CIMT/CHAU - le 27 avril 2023 – site web29)
Consultations publiques sur le 4 e plan de lutte à la pauvreté	30
Mon Témiscouata - 27 avril 202330	
«TU PEUX RIEN FAIRE»: UNE FEMME EN SITUATION D'ITINÉRANCE AGRES	
MORDUE PAR UN PITBULL	31
Noovo Info - 28 avril 2023 - site web	
Des OBNL laissés à eux-mêmes ?	33
Le Devoir – 28 avril 2023 - p. A1,A5	
DE LA DPJ À LA RUE : « JE NE SAVAIS PAS OÙ ALLER »	37
Le Droit (Groupe Capitales Medias) – 29 avril 2023 - p. 30,31	
A-t-on plus d'argent dans ses poches au Québec ?	42
La Presse+ (La Presse) - 30 avril 2023 – site web	
Loi sur l'aide sociale : La ministre Rouleau prépare une grande réforme	44
La Presse Canadienne – 30 avril 2023 - site web44	1



Champs d'action à l'international	
UN News – 18 avril 2023 – site web47	
Face aux défis démographiques, l'ONU appelle à respecter les droits des femme	s 50
France Info – 19 avril 2023 – site web50	ı
Cameroun: «Recrudescence» de cas de choléra dans la région de Yaoundé	51
RFI – 20 avril 2023 – site web51	
"Le modèle agricole actuel est très problématique" : l'Inde au défi de nourrir la propulation mondiale	emière 53
France Inter – 22 avril 2023 – site web53	j



Mission inclusion



RIEN A SIGNALER



Champs d'action au Québec



Huit municipalités plus inclusives pour les aînés dans Nicolet-Yamaska LE NOUVELLISTE – 15 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Sébastien Lacroix

https://www.lenouvelliste.ca/2023/04/14/huit-municipalites-plus-inclusives-pour-les-aines-dans-nicolet-yamaska-157018a7c4ceacbb11f9c23046c3bef5/

Plusieurs personnes étaient réunies au sous-sol de l'église de Saint-Célestin, vendredi aprèsmidi, pour assister à l'aboutissement d'un an d'efforts qui ont permis de lancer des politiques et des plans d'action dans la MRC de Nicolet-Yamaska ainsi que dans huit de ses municipalités pour rendre leur communauté plus inclusive pour les aînés.

Des comités de pilotage répartis à Aston-Jonction, La Visitation-de-Yamaska, Village de Saint-Célestin, Sainte-Eulalie, Saint-François-du-Lac, Sainte-Monique, Sainte-Perpétue et Saint-Wenceslas ont élaboré le tout dans le cadre de la démarche «Municipalité Amie des Aînés» (MADA) qui vise à mieux répondre aux besoins de leur population vieillissante.

En adoptant une démarche MADA, ces municipalités visent à créer des environnements qui incitent l'inclusion sociale des aînés afin de favoriser leur bien-être et leur qualité de vie pour qu'ils puissent demeurer longtemps dans leur milieu.

«C'est le début de quelque chose de beau qui permettra à nos aînés de se sentir accueillis et inclus dans chacune de leur communauté», a fait valoir par voie de communiqué le maire de Sainte-Eulalie et élu responsable du dossier des aînés à la MRC de Nicolet-Yamaska, Gilles Bédard.

«Nous devons mettre leur héritage, leurs expériences et leurs besoins au coeur de nos décisions, a-t-il soutenu. Ces politiques constituent un engagement ferme à faire de notre MRC et de nos municipalités des milieux de vie stimulants, sympathiques et chaleureux pour les personnes aînées.»

«C'est une démarche que nous trouvons importante à réaliser pour les personnes aînées de notre territoire. Il y a des changements qui doivent être mis en place et ses outils nous aident, et nous aiderons à les concrétiser», a ajouté la préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

Rappelons que la MRC de Nicolet-Yamaska a bénéficié d'une aide financière de 64 000 \$ au volet 1 du programme de Soutien à la démarche municipalité amie des aînées. Une autre demande a été déposée à la démarche MADA volet 2 pour poursuivre les efforts dans la mise en œuvre du dossier.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), la Table de concertation des personnes aînées de Nicolet-Yamaska, la Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska ainsi qu'Espace-Muni ont participé à la démarche.



Comment désamorcer la violence entre les jeunes à Montréal

PIVOT - 17 AVRIL 2023 - SITE WEB

Par : Léa Beaulieu-Kratchanov

https://pivot.quebec/2023/04/17/comment-desamorcer-la-violence-entre-les-jeunes-a-montreal/

Selon des intervenants, la violence entre les groupes de jeunes augmentera cet été si des mesures ne sont pas prises pour enrayer durablement ses causes profondes.

Alors que la violence armée cause un sentiment d'insécurité généralisé chez les jeunes dans certains quartiers de la métropole, des intervenants signalent qu'il est impératif de miser sur la prévention afin de désescalader les tensions entre les groupes. Cela veut dire voir cet enjeu comme un problème de santé publique, plutôt que de sécurité.

La récurrence de la violence armée entre des groupes à Montréal inquiète les jeunes. Au Salon de la jeunesse noire, tenu la semaine dernière, certain es ont pu s'exprimer sur cet enjeu qui enclenche un cercle vicieux d'insécurité et une ségrégation entre les quartiers.

Ils et elles ont également pu interroger le directeur du SPVM, Fady Dagher, qui participait à un atelier sur le racisme systémique.

« Depuis la pandémie, il y a une violence sans fin à Montréal. Montréal, c'est terrible actuellement, c'est chaud », a lancé une jeune participante en le questionnant sur ce qu'il pouvait faire pour désamorcer le cycle de violence. « Moi j'ai vécu, j'ai grandi toute ma vie à Montréal, j'ai pas envie d'avoir tout le temps peur. »

La question est particulièrement importante à l'heure où des intervenants qui travaillent auprès des jeunes en difficulté prévoient que la violence continuera de prendre de l'ampleur au courant de l'été.

Dans sa réponse, M. Dagher a signalé qu'il annoncera, le 4 mai prochain, un projet de formation pour les nouveaux policiers, à l'image de celui qu'il avait mis sur pied à Longueuil lorsqu'il était à la tête du service de police local. L'initiative viserait à ce que les nouveaux elles agent es du SPVM vivent temporairement parmi la communauté dans neuf arrondissements de la ville, et ce dès l'automne prochain.

« Ce que je veux, c'est que les policier·ères qui vont rentrer au SPVM saisissent ce qui a amené les particularités des communautés, de certaines familles, des personnes, de certaines problématiques de santé mentale », a-t-il plus tard expliqué en entrevue exclusive avec Pivot.

Dans l'auditoire, les jeunes sont demeuré·es sceptiques. « Le programme que vous avez lancé à Longueuil, il est magnifique. Par contre, il n'est pas adapté à Montréal », a avancé une participante.

« Même moi, c'est difficile. Je suis d'origine congolaise. Si on dit à mes parents "accepte un policier [à la maison]", ce ne sera pas facile, parce qu'il y a cette relation de peur », a-t-elle expliqué en soulignant le manque de confiance de la population vis-à-vis de la police.

Miser sur la prévention



Parallèlement à cette initiative, le SPVM prévoit aussi augmenter ses opérations de répression, explique M. Dagher en entrevue.

Si, pour les autorités, cette intervention semble essentielle, des intervenants préviennent cependant qu'il ne s'agit pas d'une solution efficace pour enrayer complètement les tensions entre les jeunes sur le long terme.

« Il faut changer de paradigme », lance René-André Brisebois, intervenant et chercheur à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal. « Il faut passer d'une vision de sécurité publique à une vision de santé publique. »

Pour le chercheur, une approche de sécurité publique préconise des interventions comme des arrestations en réponse à des délits commis. « C'est un peu tardif comme intervention et ce n'est pas nécessairement axé sur l'intégration sociale [des personnes délinquantes]. »

D'un autre côté, une stratégie de santé publique permet de travailler en amont pour prévenir les crimes avant qu'ils ne soient commis. C'est aussi ainsi qu'on « assure une efficacité à plus long terme », soutient M. Brisebois. Cela comprend des interventions de prévention pour l'ensemble de la population, comme de la sensibilisation dans les écoles, ainsi qu'un accompagnement plus ciblé et une écoute auprès des jeunes à risque ou délinquant·es.

« Il faut changer de paradigme. Il faut passer d'une vision de sécurité publique à une vision de santé publique. »

René-André Brisebois

C'est précisément ce que fait Burt Pierre dans le cadre de son travail d'intervenant avec l'Équipe RDP. L'organisme communautaire œuvre directement auprès des jeunes, notamment ceux et celles qui vivent des difficultés en lien avec la violence à Rivière-des-Prairies, afin de tempérer les tensions entre les groupes.

Lui et ses collègues se rendent également dans les salles de classe des écoles secondaires de l'arrondissement pour sensibiliser les élèves aux dangers de rejoindre certains groupes.

Mais s'il n'en tenait qu'à lui, M. Pierre sensibiliserait les jeunes dès l'école primaire. « C'est eux qu'on va atteindre parce qu'il faut couper le tuyau qui amène les jeunes à la rue », explique-t-il. « Plus on les prend jeunes, plus ils sont conscientisés jeunes, moins ils vont se retrouver à la rue plus tard. »

Pour M. Pierre et M. Brisebois, la prévention doit aussi inévitablement passer par les familles, qui sont parfois elles-mêmes aux prises avec des enjeux financiers ou d'inclusion sociale.

- « On a des familles qui vivent beaucoup de difficultés, qui ont peur, qui ne connaissent pas les services qui existent et qui ont peur de demander de l'aide à cause des conséquences que ça peut avoir, tant pour eux que pour leurs enfants », estime M. Brisebois. Il explique par exemple que certains parents peuvent éviter de signaler un problème par crainte de se faire enlever leurs enfants par la DPJ.
- « Il faut comprendre les contextes de vie qui affligent [les familles] et qui amènent des vulnérabilités », rappelle-t-il. Selon le chercheur, il est impératif de « répondre aux besoins des



familles en amont, et non pas attendre que les problématiques surviennent et finalement offrir une intervention légale ou tardive aux jeunes ».

Des interventions trop tardives

M. Brisebois estime par ailleurs que les interventions, voire la judiciarisation, surviennent trop tardivement pour certain·es jeunes, alors qu'ils et elles sont à l'aube de leurs 18 ans. Or, c'est à ce moment qu'ils et elles deviennent susceptibles d'obtenir un dossier criminel.

- « On sait qu'il y a des jeunes qui passent à travers les mailles de nos systèmes, malheureusement, et qui par exemple arrivent très tardivement dans le système de justice au niveau juvénile, avec un délit très grave », explique-t-il. « Ce n'est pas normal. »
- « Maintenant, [les groupes] mandatent des jeunes de douze ans, de quatorze ans pour faire des crimes dans la rue, c'est ca qui est en train de se passer. »

Burt Pierre

Les intervenant es responsables de la réinsertion sociale des jeunes délinquant es ont donc trop peu de temps pour agir et éviter qu'une récidive survienne à l'âge adulte.

« Maintenant, [les groupes] mandatent des jeunes de douze ans, de quatorze ans pour faire des crimes dans la rue, c'est ça qui est en train de se passer », s'inquiète M. Pierre. « Si un jeune commence à commettre des crimes à ce moment-là, entre douze et 21 ans, il a une carrière de faite. »

Cette voie devient attrayante pour des jeunes qui ne sentent pas qu'ils et elles peuvent subvenir à leurs besoins en travaillant, notamment en raison de la discrimination et du racisme systémique qu'ils et elles peuvent vivre en cherchant un emploi.

Ressources communautaires

« C'est une question complexe », pense le chef du SPVM Fady Dagher. « Il faut mobiliser un village pour s'occuper des jeunes. » Et dans ce village, le réseau communautaire reçoit trop peu de soutien financier, admet-il.

Le secteur communautaire à Montréal a reçu des enveloppes de 23 millions \$ du gouvernement fédéral, 7 millions \$ du municipal et 375 000 \$ en provenance du provincial afin de lutter contre la violence auprès des jeunes. Le SPVM, quant à lui, a obtenu 787 millions \$ en 2023, soit le budget le plus élevé de son histoire.

« Le milieu communautaire a besoin d'encore plus d'argent, surtout de la pérennisation du budget », reconnaît le directeur du SPVM. « On devrait tous être à l'écoute. Qu'est-ce que le milieu communautaire a besoin et comment on peut pérenniser les enveloppes budgétaires? Comment faire en sorte qu'ils n'aient pas à se défendre chaque année pour avoir une part de la tarte? »

Cette question n'est pas nouvelle dans le milieu communautaire, qui demande depuis plusieurs années un meilleur financement à long terme, afin de mobiliser plus d'intervenant es dont les postes seraient garantis pendant plusieurs années.

« Le milieu communautaire a besoin d'encore plus d'argent, surtout de la pérennisation du budget. » - Fady Dagher



M. Pierre signale également un manque d'espaces sécuritaires et accessibles aux jeunes en difficulté. Ces lieux doivent se multiplier pour rejoindre les jeunes qui hésitent à se déplacer dans différents quartiers, par peur de représailles de la part de groupes ennemis. Pour accéder aux jeunes, l'intervenant doit souvent travailler directement dans la rue, malgré le danger auquel il s'expose.

Pour répondre à cet enjeu, l'Équipe RDP tente actuellement d'installer des locaux, pour lesquels les permis nécessaires ont mis plus d'un an à être délivrés par la Ville.

« Pendant ce temps-là, moi j'ai des jeunes qui meurent dehors. Pendant ce temps-là, je n'ai pas de place sécuritaire pour faire mes interventions. »



Plus d'argent pour soutenir l'action bénévole au Québec

LA VOIX DE L'EST (GROUPE CAPITALE MÉDIAS) – 17 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Karine Blanchard

https://www.lenouvelliste.ca/2023/04/17/plus-dargent-pour-soutenir-laction-benevole-auquebec-75fb711aeed7a882e827d58ce3777ae9/

https://www.lesoleil.com/2023/04/17/plus-dargent-pour-soutenir-laction-benevole-au-quebec-75fb711aeed7a882e827d58ce3777ae9/#:~:text=C'est%20pourquoi%20l'enveloppe,les%20organismes%20de%20leur%20communaut%C3%A9.

Assurer la pérennité des organismes communautaires est un enjeu au Québec. C'est pourquoi l'enveloppe de 10,4 millions de dollars dédiée au programme Soutien à l'action bénévole a été bonifiée de 12 millions de dollars. Cette somme permettra aux députés de la province de soutenir davantage les organismes de leur communauté.

Granby - «Le programme de soutien à l'action bénévole attribué à tous les députés de l'Assemblée nationale sera porté à 22,4 millions de dollars. C'est 12 millions de dollars de plus que nous attribuons à ce programme qui existe depuis 1991 et qui permet de dédier du financement aux initiatives bénévoles locales. Les députés bénéficient de cette enveloppe pour financer les organismes admissibles à ce programme pour combler les besoins en activités communautaires, de loisirs, de sports, d'activités physiques, d'infrastructures légères ou d'équipements légers», annonce Chantal Rouleau, la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

L'annonce, qui coïncide avec la Semaine de l'action bénévole, s'est déroulée au Centre St-Benoit de Granby qui héberge plusieurs organismes. Des représentants de ceux-ci étaient d'ailleurs présents. «Ça vient bonifier l'enveloppe pour les projets qui sont en lien avec le bénévolat. C'est quand même une bonne nouvelle», estime Nicolas Luppens, le directeur général de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Haute-Yamaska.

L'enveloppe est répartie à l'ensemble des députés du Québec afin d'offrir une aide dans leur circonscription. Les organismes à but non lucratif, les organismes scolaires, les municipalités et les coopératives figurent entre autres parmi ceux qui peuvent présenter une demande dans le cadre du programme Soutien à l'action bénévole. «C'est un investissement qui est important parce qu'il permet de soutenir les acteurs d'action communautaire et bénévole, et aider les personnes qui sont dans le besoin», précise la ministre Rouleau.

L'action bénévole est un vecteur «très important» dans notre société, a insisté celle qui est la première ministre de l'histoire du Québec à être responsable de la solidarité sociale et de l'action communautaire. «C'est une assise qui est essentielle au soutien de nos collectivités, précise-telle. C'est plus de deux millions de Québécoises et de Québécois qui font du bénévolat à travers le Québec. C'est un impact social d'une grande richesse.»

Le député de Granby et ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, salue le rehaussement des sommes accordées dans le cadre de ce programme. «C'est un signal fort que tu envoies partout au Québec, qu'on soit à l'opposition ou gouvernement, pour être capable d'assurer la pérennité de ces organismes qui sont immensément importants et qui rendent plus souvent qu'autrement un service de première ligne.»



La circonscription de Granby aide, bon an, mal an, une centaine d'organismes grâce à ce fonds qui représentera désormais environ 130 000 \$ par année, notamment le Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska, SOS Dépannage Moisson-Granby, Ressources pour hommes de la Haute-Yamaska, et la Fête nationale. « Ça nous donne une bouffée d'air beaucoup plus forte pour supporter ces organismes pour qui année après année les particularités sont différentes», indique le député de Granby.

La ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, et députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, estime que cet argent permet d'agir rapidement et concrètement pour aider les organismes de sa circonscription. «C'est une façon de pouvoir travailler sur le terrain, de pouvoir venir en aide de façon vraiment concrète avec les différents organismes, les différents acteurs, et dans toutes les sphères de la vie communautaire dans une région», dit-elle.

La médaillée olympique a d'ailleurs souligné l'apport inestimable des bénévoles. «Je suis le produit de l'action bénévole, estime Mme Charest. J'ai patiné 21 ans, si je me suis rendue aux Jeux olympiques, c'est parce qu'il y avait des bénévoles qui m'ont permis d'atteindre mes plus grands objectifs, mes plus beaux rêves.»

Consultation publique

La ministre Rouleau débute ce lundi sa tournée estrienne des organismes pour prendre le pouls de la situation sur le terrain. Son annonce concorde également avec le début d'une démarche consultative auprès des citoyens et organismes du Québec dans le but d'adopter un nouveau plan d'action dans le cadre de la Loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Adoptée il y a 20 ans, la loi est dotée d'un plan d'action qui est remplacé tous les cinq ans. L'actuel plan est échu depuis mars, mais il a été prolongé d'un an «pour se permettre de construire notre quatrième plan d'action», explique la ministre Rouleau.

La première étape est de les sonder au moyen de questionnaires en ligne. Les personnes en situation de vulnérabilité qui ne pourront pas participer sur le web seront rencontrées pour connaître leurs préoccupations. La démarche se complétera par des rencontres thématiques auxquelles participera notamment la ministre Chantal Rouleau, cet automne.

Le directeur général de la CDC de la Haute-Yamaska participera à la consultation publique. «On fera entendre notre voix et on va continuer le travail à défendre les organismes communautaires pour qu'ils puissent vraiment bien réaliser leur mission, indique M. Luppens. On s'est entretenu avec la ministre Rouleau et on lui a réitéré le besoin de financer la mission globale. Le gouvernement en place a mis des moyens supplémentaires pour le financement des organismes et ils demeurent largement insuffisants. On parle de 36 millions pour 4600 groupes communautaires au Québec.»



Le Groupe St-Hubert lance des projets d'inclusion pour les personnes autistes HRI MAG - 19 AVRIL 2023 – WEB

Par : Sophie Poisson

https://www.hrimag.com/Le-Groupe-St-Hubert-lance-des-projets-d-inclusion-pour-les-personnes-autistes

En collaboration avec la Fondation Autiste & majeur et la Fondation St-Hubert, le Groupe St-Hubert a commencé dimanche dernier un projet pilote visant à améliorer l'expérience en salle à manger des personnes autistes. Il développera également des stratégies d'embauche, de formation et de sensibilisation dans les restaurants et dans son usine de fabrication de produits alimentaires de Boisbriand.

« On joint l'utile à l'agréable : on a des postes vacants qui peuvent permettre à des personnes autistes de travailler et subvenir à leur besoin, tout en s'épanouissant », résume Josée Vaillancourt, directrice Communication et Fondation St-Hubert, Groupe St-Hubert. Selon la Fédération québécoise de l'autisme, le taux de prévalence est en constante augmentation au Québec et est estimé aujourd'hui à environ 1,5 %. « Ça touche beaucoup de monde alors je pense que les autres employés peuvent être contents de voir leur entreprise donner la chance à tous », poursuit la directrice.

Le projet pilote se déroule tous les dimanches de 11h à 14h jusqu'au 7 mai dans cinq rôtisseries situées à Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Québec et Montréal. Initié avec le soutien et l'expertise d'À pas de géant, il souhaite offrir un environnement favorable aux personnes autistes et à leurs proches. Qu'est-ce que l'autisme ?, Le traitement sensoriel, La communication, Les comportements, Conseils et stratégies : cinq capsules vidéo ont été créées pour former les employés à la réalité des personnes autistes et de leur famille.

En salle à manger, plusieurs ajustements ont également été prévus comme la diminution de la luminosité artificielle et du volume de la musique d'ambiance, la présélection des tables ou encore la mise à disposition de trousses sensorielles. Celles-ci incluent des coquilles insonorisantes, un minuteur, un tableau de communication ou encore une balle antistress. Les personnes intéressées peuvent préalablement se rendre sur le site Internet du Groupe St-Hubert pour faire une visite virtuelle d'une rôtisserie typique. Elles peuvent aussi réserver leur table, ce qu'ont fait une douzaine de personnes autistes ou accompagnants lors de la première fin de semaine du projet pilote.

« Je trouve que c'est un bon départ, estime Josée Vaillancourt. Je ne sais pas encore ce que sera la suite, mais je ne voudrais pas que ça s'arrête. Une fois par semaine, c'est peut-être trop, mais on pourrait chercher le meilleur délai entre les visites. On a un questionnaire en ligne où les clients peuvent évaluer leur participation et partager leurs commentaires. »

Accompagnement à l'emploi

Le Groupe St-Hubert affirme vouloir maintenir et améliorer de façon proactive une culture inclusive sur le lieu de travail. À pas de géant facilite la mise en place des adaptations nécessaires. L'organisme accompagne actuellement l'encadrement des franchisés dans l'embauche et le maintien à l'emploi de ces personnes. Pour sa part, la Fondation Autiste & majeur apporte un soutien à l'organisme en finançant leurs projets d'employabilité et d'inclusion.



La chaîne offre aussi des emplois adaptés dans son usine de Boisbriand. Autisme Laurentides fournira les services d'un intervenant spécialisé pour superviser le travail de 4 à 6 employés autistes. Il offrira sur place une aide directe, encadrante et personnalisée, par exemple avec des outils visuels séquentiels pour exécuter le travail ou pour l'apprentissage de la routine de travail.

Inclusion dans sa globalité

« L'idée est aussi de faire vivre les valeurs d'entreprise, dont l'inclusion. De plus en plus, les entreprises doivent faire leur bout de chemin pour accueillir différents profils. La pénurie de maind'œuvre importante dans plusieurs industries fait peut-être avancer les choses plus rapidement. La nouvelle génération nous pousse aussi à changer certaines pratiques, en mettant de l'avant l'écoute et le respect de l'autre », estime Josée Vaillancourt.

Le Groupe St-Hubert évoque donc d'autres formes d'inclusion, comme le recrutement à l'international qui concerne 6 pays, 4 langues, 2 continents différents. Depuis l'hiver 2020, il a entrepris plusieurs démarches en ce sens, favorisant l'embauche d'environ 160 travailleurs étrangers, dont 40 qui ont déjà rejoint le Québec. Les postes concernés se trouvent tant en production qu'en restauration, que ce soient des postes d'opérateurs, de cuisiniers ou de gérants de cuisine.

Autre exemple : des personnes en situation de handicap. Ainsi, 9 personnes non voyantes et 4 personnes semi-voyantes travaillent à la prise de commande au centre de service aux clients de la chaîne. Pour ce faire, elle a fait appel à l'Institut Nazareth, un centre qui fournit des ressources aux personnes souffrant de déficience visuelle, afin qu'ils soient outillés à leur domicile pour travailler efficacement et confortablement.



L'anxiété financière des Québécois à la hausse

LA PRESSE CANADIENNE – 19 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Marie-Ève Martel

https://lactualite.com/actualites/lanxiete-financiere-des-quebecois-est-a-la-hausse/

https://www.noovo.info/nouvelle/lanxiete-financiere-des-quebecois-est-a-la-hausse.html

https://www.lesoleil.com/affaires/2023/04/18/lanxiete-financiere-des-quebecois-est-a-la-hausse-

47HKBYACDNCZXOASEGLK7GSMPA/

https://www.lapresse.ca/affaires/finances-personnelles/2023-04-18/l-anxiete-financiere-desquebecois-est-a-la-hausse.php

Les Québécois continuent de s'inquiéter de leur santé financière, notamment en raison de l'augmentation du prix du panier d'épicerie et des loyers, révèle la plus récente mesure de l'indice d'anxiété financière de Centraide du Grand Montréal.

Si la proportion (86%) de personnes affirmant ressentir un stress financier depuis novembre est à peine de 1% supérieure au coup de sonde précédent, effectué en novembre, le degré d'anxiété est pour sa part plus prononcé. Près de la moitié des répondants interrogés (44%) sont en proie à une anxiété modérée à extrême, un gain de 2% par rapport aux mois précédents.

«Ça ne dérougit pas, commente Christian Bourque, vice-président exécutif chez Léger. Quand on parle de 86% des Québécois, c'est pratiquement tout le monde ou quelqu'un qu'on connaît. On parle ici d'un phénomène social majeur»

Les chefs de famille monoparentale, les personnes à faible revenu, les personnes sans diplôme d'études secondaires, les individus avec des limitations fonctionnelles, les femmes, les personnes racisées et les nouveaux arrivants sont ceux qui ressentent le plus de stress face à leurs capacités financières, indiquent les données fournies par Centraide.

«Le sondage nous montre une relation quasiment directe entre les facteurs de vulnérabilité des personnes et le fait de souffrir d'anxiété financière», relève M. Bourque.

«Une concurrence dans les besoins essentiels»

L'alimentation constitue la principale préoccupation des Québécois, nous apprend l'enquête, alors qu'un répondant sur cinq (22%) aurait vécu au moins un épisode d'insécurité alimentaire dans les derniers mois. Un taux plus élevé qu'avant la pandémie, souligne l'organisme et qui s'observe dans les différentes ressources d'aide alimentaire.

Au Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC), situé dans le quartier Ahunstic de Montréal, l'achalandage a bondi, passant de quelque 1100 familles aidées à 1523.

«On compte 580 nouvelles familles cette année, qui représente 38% de notre clientèle totale», illustre la directrice Chantal Comtois.

Le profil de cette clientèle a changé, ajoute-t-elle. «Auparavant, 90% de nos bénéficiaires vivaient de l'aide sociale. Maintenant, ils comptent pour 48% de notre clientèle, mais ce n'est pas parce qu'ils sont moins nombreux; c'est que nos autres types de clients ont [pris plus de poids dans la balance]», nuance la directrice.



Avoir les moyens de se loger arrive au deuxième rang dans les inquiétudes des répondants, dont la moitié est d'avis que le prix des loyers continuera d'augmenter dans les prochains mois. De plus, 23% des individus sondés craignent de ne pas être en mesure de payer leurs dépenses d'habitation.

«Près d'un Québécois sur deux pense que les dépenses de son ménage pour se loger vont continuer à augmenter au cours des prochains mois», mentionne Claude Pinard, président et directeur général de Centraide du Grand Montréal.

Bon nombre de ménages se sentent rattrapés par l'inflation. «Ce qu'on voit comme situation, c'est que les gens disent que leurs revenus ont augmenté, mais pas assez pour combler l'ensemble des nouvelles dépenses», relève M. Pinard.

«C'est une roue qui tourne, comme s'il y avait une concurrence dans les besoins essentiels», renchérit-il.

Plusieurs familles en sont désormais réduites à investir plus de 50% de leurs liquidités pour se loger, ce qui amène des choix déchirants. «Ceux qui dépensent beaucoup pour se loger ont moins pour le reste, poursuit le directeur, Ça mène à des choix difficiles: on coupe un repas ici et là, la boîte à lunch est moins garnie, on coupe dans le transport ou dans les loisirs...»

Un autre 20% des Québécois se voient contraints de couper dans leur épargne alors qu'ils s'inquiètent de ne pas avoir amassé assez pour leur retraite. Un impact de la situation que M. Pinard juge «pernicieux».

Un avenir plus ou moins reluisant

Les Québécois se perçoivent en moins bonne position financière qu'il y a six mois, moment où ils ont été sondés pour la première fois.

À peine 13% des répondants croient que les perspectives économiques du Québec s'amélioreront d'ici la fin de l'année; 47% s'attendent à ce qu'elles demeurent les mêmes et 33% craignent qu'elles se détériorent.

Des effets sur la santé mentale

Le fait de vivre de l'anxiété financière affecte la santé mentale des gens. La difficulté de se concentrer au travail ou à l'école, de même que des troubles du sommeil, ont été identifiés par trois répondants sur dix comme des symptômes provoqués par le stress.

Près de la moitié des Québécois (48%) a avoué se sentir anxieux en pensant à ses finances; 33% des personnes songées préfèrent plutôt ne pas y penser. Cette stratégie d'évitement est davantage observée chez les jeunes adultes de 18 à 34 ans, les femmes et les chefs de famille.

Dans 26% des ménages, le stress financier a eu un impact sur les membres de la famille, en étant la source de conflits ou de tensions.

Selon Christian Bourque, l'enchaînement rapide de la crise sanitaire et de l'augmentation de l'inflation n'a laissé aucune chance aux Québécois. «C'est la première fois qu'on subit coup sur



coup deux crises anxiogènes sans avoir une petite pause entre les deux. Mentalement, les Québécois n'ont pas eu de repos», estime-t-il.

L'indice d'anxiété financière, mesuré deux fois par année par la firme de sondage Léger pour Centraide du Grand Montréal. Il découle d'un sondage en ligne mené sur la plateforme LEO entre le 17 février et le 2 mars dernier, auquel ont répondu 2104 adultes québécois. Cet indice, qui mesure l'état d'anxiété des Québécois vis-à-vis leur situation financière, leur littéracie financière et leurs préoccupations sur divers aspects financiers, sera renouvelé jusqu'en 2025.



Des mesures pour améliorer l'employabilité dans la Côte-de-Gaspé

RADIO-CANADA - 19 AVRIL 2023 - SITE WEB

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1972905/cote-gaspe-emploi-travail-handicap-sante-mentale

La MRC de la Côte-de-Gaspé a dévoilé une étude sur les défis en employabilité sur son territoire et souhaite faire connaître les services disponibles aux employeurs qui souhaitent retenir certains travailleurs.

L'étude a été réalisée pendant la pandémie auprès d'une vingtaine de personnes pour comprendre leurs difficultés à s'insérer dans le milieu du travail et les raisons pour lesquelles les services en employabilité sont peu utilisés.

On voulait mieux comprendre les réalités et les parcours des personnes qui sont éloignées du marché du travail et de la formation, dit l'agente de développement social à la MRC de la Côte-de-Gaspé, Valérie Legault.

Dans son étude, la MRC note que les personnes qui souffrent d'un problème de santé mentale ou d'un handicap physique, qui sont plus âgées, qui sont unilingues anglophones ou qui ne possèdent pas de moyens de transport vivent avec des barrières pour accéder ou pour conserver un emploi.

Faire connaître les programmesL'étude visait aussi à développer des outils pour mieux faire connaître les avantages à recruter des personnes qui vivent avec des barrières.

D'abord, il y a l'aspect financier. Parfois, pour les gens qui sont sur l'aide sociale, avec Service-Québec, les employeurs peuvent avoir une subvention pour les engager et pour permettre une intégration. Et il y a le SEMO [service externe de main-d'oeuvre] pour les personnes qui ont des limitations sévères, des handicaps, il y a aussi des subventions, dit Valérie Legault.

Elle ajoute que si les employeurs sont confrontés à des difficultés pendant un emploi, des ressources d'accompagnement sont aussi disponibles.

Ce qu'on a voulu mettre en valeur, c'est un message aux employeurs : appelez-nous si vous avez besoin de soutien, d'accompagnement, autant dans l'intégration que dans l'organisation. On peut vous soutenir et faire en sorte que l'expérience va bien se passer et que la personne va se maintenir en emploi, ajoute Mme Legault.

Au cours des sept dernières années, l'organisme Berceau du Canada a recruté huit employés vivants avec des barrières à l'aide de différents programmes.

Ces employés-là arrivent et on parle de leurs limitations ensemble. S'ils sont à l'aise, on en discute aussi avec l'équipe pour comprendre pourquoi un employé peut prendre plus de pauses, peut travailler avec des écouteurs par moment, explique la directrice générale de l'organisme, Laurie Denis. C'est sûr que ça peut demander plus de temps au début, mais un coup que l'employé est habitué, c'est comme n'importe quelle autre personne.

« Les entreprises, les employeurs, les organisations ont tout à gagner d'embaucher des travailleurs qui ont parfois des limitations physiques ou des enjeux en santé mentale »



-- Une citation de Laurie Denis, directrice générale de Berceau du Canada Mme Denis se réjouit de voir des outils qui seront offerts aux employeurs pour mieux faire connaître les ressources disponibles.

Ces programmes-là gagnent à être connus. Ça change la vie des gens qui entrent dans ces programmes-là, qui les utilisent. Pour nous en tant qu'employeur, c'est sûr que oui, il y a une pénurie de main-d'oeuvre, mais au-delà de ça, on a des employés fidèles, motivés et qui voient leur milieu de travail comme une grande famille, qui se sentent valorisée. Tout le monde est gagnant là-dedans.



Lancement du carrefour alimentaire de Rouyn-Noranda

Le Citoyen - 19 avril 2023 - p. 1,3

Par : Chloé Pronovost





Subvention de 117 429 \$-De passage en région, la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, madame Chantal Rouleau, est venue montrer son appui au projet.

En 2019, plusieurs organismes de Rouyn-Noranda ont été appelés à se concerter concernant la sécurité alimentaire de leurs clientèles. Sous la coordination de Ville et villages en santé Rouyn-Noranda, ces organismes partenaires ont mis l'épaule à la roue pour fonder le Comité de sécurité alimentaire de Rouyn-Noranda. Ce comité a pour objectif d'informer les organismes des services et ressources disponibles, de mutualiser les ressources disponibles, de renforcer l'offre relative à la sécurité alimentaire en développant une vision à long terme et de participer au développement de projets collectifs répondant à des enjeux priorisés. «On a formé un souscomité qui a vraiment sondé les besoins auprès des organismes, afin de rejoindre une plus grande diversité de clientèle, donc d'être inclusif. En étudiant davantage les besoins des organismes, nous avons dit oui ! Il faut vraiment que nous mettions en place notre carrefour alimentaire. Le carrefour alimentaire est une facon pour nous de rejoindre, de la manière la plus inclusive possible, différentes clientèles en faisant de l'éducation et en les familiarisant avec l'alimentation. Ca peut être différentes personnes, ca peut être des aînés, des élèves du primaire, du cégep, de l'université, des personnes immigrantes, des jeunes, des familles, des gens avec des revenus modestes, etc. C'est un projet concerté qui n'aurait pas pu naître sans l'appui du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), » précise Dominique Morin, directrice de Ville et villages en santé Rouyn-Noranda et coordonnatrice du comité sécurité alimentaire.



Ce projet bénéficie d'une subvention de 117 429 \$issue du FQIS, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. «Vous ne perdez pas de temps à Rouyn-Noranda pour travailler ensemble à mettre en place les projets, les actions et les mesures qui vont venir en aide aux personnes qui sont un peu plus démunies, qui ont un peu plus de difficulté. C'est notre rôle de s'assurer de ne laisser personne derrière, que tout le monde soit sur le même pied d'égalité. Ce montant de 117 429 \$permettra de nourrir et d'apprendre à bien se nourrir», mentionne la ministre Rouleau.

Mettre la main à la pâte Le carrefour alimentaire a réalisé plus de 64 activités culinaires supervisées par le cuisinier Roy Haddad regroupant ainsi plus de 692 participants, dont 14 organismes et 5 entreprises, et ce, seulement en 1 an d'existence. Parmi ces activités, on compte notamment 44 ateliers de cuisines communautaires qui permettent à des gens de travailler ensemble, afin de créer des recettes qui se-ront offertes à la banque alimentaire de la Ressourcerie Bernard-Hamel. On dénombre aussi 7 ateliers de cuisines collectives qui réunissent un groupe de personnes qui cuisine des repas économiques tout en mettant en commun leurs ingrédients et leurs connaissances. Les participants repartent avec l'entièreté de leur production. Enfin, on compte 13 ateliers éducatifs qui comprennent deux volets, soit le volet éducatif offert par une nutritionniste et le volet pratique supervisé par le chef cuisinier. Ces ateliers traitent de sujets culinaires et d'actualités tels que le gaspillage alimentaire, l'utilisation de protéines végétales, etc. Plusieurs organismes présents ont témoigné leur amour pour ces ateliers et ont souligné le dynamisme, l'ouverture et l'accueil chaleureux fournis par le chef Haddad. «J'ai vu Roy donner du bonheur à des gens que je n'avais jamais vus sourire auparavant», témoigne un étudiant du Carrefour jeunesse emploi.

Pour plus d'informations sur le carrefour alimentaire, rendez-vous sur leur page Facebook ou sur le site Web de la Ressourcerie Bernard-Hamel.



Image corporelle : sensibiliser les jeunes au fonctionnement des réseaux sociaux RADIO-CANADA – 21 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Claude Bernatchez

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1973109/image-corporelle-reseaux-sociaux-change-algorithme

Avec Change ton algorithme, une étudiante en psychologie propose des conférences et du contenu web pour mieux comprendre les médias sociaux.

EN MODE SOLUTIONS - « L'arrivée au secondaire est une période de questionnement », note l'instigatrice du projet Change ton algorithme, Anne-Sophie Coulombe, qui propose des conférences et du contenu web pour mieux comprendre les médias sociaux.

Les jeunes ont tendance à se comparer davantage et à vouloir changer leur apparence. Les réseaux sociaux leur donnent accès à des images qui sont modifiées, qui représentent un idéal. Je pense que ça peut venir jouer dans la tête des jeunes très facilement, estime l'étudiante au doctorat en psychologie à l'UQTR.

Regroupés dans l'amphithéâtre de l'école Samuel-De Champlain pour entendre sa conférence, les élèves de 1re secondaire connaissent très bien Instragram, TikTok et Snapchat.

Les réseaux sociaux leur permettent de se divertir, s'éduquer et garder contact, répondent-ils à main levée. Mais ils les empêchent aussi de passer du temps à l'extérieur, les rend accrocs et les incitent à se dévoiler un peu trop, ajoutent-ils, quand les aspects négatifs de leur utilisation sont abordés.

« L'objectif est de favoriser le développement d'un regard critique, de leur dire que ce [qu'on leur montre], c'est pas vraiment la réalité ou du moins, c'est une réalité qui est altérée, qui est modifiée. » -- Une citation de Anne-Sophie Coulombe, instigatrice du projet Change ton algorithme et étudiante au doctorat en psychologie à l'UQTR Anne-Sophie Coulombe a offert des conférences dans le cadre d'une semaine sur l'estime de soi à l'école secondaire Samuel-De Champlain.

Estime de soi, image corporelle et troubles alimentaires Change ton algorithme est une campagne de sensibilisation sur l'impact des réseaux sociaux sur l'image corporelle et, dans des cas un peu plus extrêmes, sur le développement de troubles alimentaires, explique Anne-Sophie Coulombe. C'est quand même confrontant pour eux, ajoute-t-elle. Vers la fin, on parle plus d'images corporelles, je vois des petites têtes bouger, mais ils parlent un peu moins [...] Je pense que c'est des sujets qu'ils connaissent.

Les médias sociaux sont propices à la comparaison sociale en nous mettant en relation avec des gens qui ont grandi dans des conditions socio-économiques différentes des nôtres. La doctorante en psychologie précise qu'on établit des très hauts standards de comparaisons et qu'on est plus à risque de vivre l'insatisfaction par rapport à notre corps et par rapport à notre mode de vie.

Les origines du projetLa Maison L'Éclaircie est un organisme communautaire de Québec qui vient en aide aux personnes vivant avec des troubles du comportement alimentaire. Anne-Sophie Coulombe y a fait un stage de trois mois à l'été 2022. C'est là que l'idée est née et que le concept a été développé.



- « En tant qu'intervenante sociale, j'avais déjà noté quelques préoccupations des participants, participantes de la Maison L'Éclaircie quant aux réseaux sociaux et l'image corporelle. »
- -- Une citation de Anne-Sophie Coulombe, instigatrice du projet Change ton algorithme et étudiante au doctorat en psychologie à l'UQTR Les proches des personnes qui souffrent de troubles alimentaires aussi étaient préoccupés. J'avais beaucoup d'appels à la ligne d'écoute mentionnant que mon jeune ou ma jeune ne mange plus, lui disait-on, ajoutant qu'elle est tout le temps sur son téléphone, qu'est-ce que je peux faire?

Une subvention de 250 000 \$ a permis de lancer le projet dans les mois qui ont suivi.

En brefEn 2022, l'écoute des vidéos a été l'activité la plus pratiquée sur Internet par les jeunes âgés de 6 à 17 ans.67 % des jeunes s'adonnent à l'écoute des vidéos sur Internet. Les autres activités les plus populaires sur Internet chez ces jeunes sont : jouer en ligne, seuls ou avec des amis (64 %), visionner des séries ou des films sur Internet, comme sur Netflix (47 %), et visiter des sites web de divertissement (47 %). Source : NETendance 2022 - La famille numérique, volume 13 numéro 6, page 12

Site web, Facebook, TikTok et InstagramPour rejoindre les jeunes et les sensibiliser, Anne-Sophie Coulombe ne se limite pas aux conférences. Change ton algorithme est aussi présent sur le web et... les médias sociaux. On va inciter les jeunes ou les plus vieux à venir nous suivre sur nos réseaux sociaux, explique-t-elle. L'objectif [...], c'est de diversifier le contenu auquel on est exposé, comme quand on sort dans la vie de tous les jours où l'on a vraiment une panoplie de corps différents.

Change ton algorithme semble avoir pris son erre d'aller depuis le mois de février. De quatre à six conférences par semaine sont données dans des écoles secondaires, des cégeps, des universités, à l'éducation des adultes et auprès de nouveaux arrivants. On doit maintenant refuser certaines demandes.

- « Je crois que les membres de la direction du personnel commencent à voir ces enjeux-là chez les jeunes, ça fait qu'ils cherchent un peu d'aide et Change ton algorithme est un des premiers projets qui abordent vraiment l'utilisation des réseaux sociaux et de leur impact direct sur l'image corporelle et sur le développement d'un trouble alimentaire. »
- -- Une citation de Anne-Sophie Coulombe, instigatrice du projet Change ton algorithme et étudiante au doctorat en psychologie à l'UQTR Tout en poursuivant ses études pour devenir psychologue clinicienne, elle souhaite poursuivre le projet pendant encore quatre ans.



Manifestation du Jour de la Terre : « lci, maintenant, pour nos enfants ! » LA PRESSE+ (LA PRESSE) – 23 AVRIL 2023 - P. ACTUALITÉS_4

Par : Léa Carrier

https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2023-04-22/manifestation-du-jour-de-laterre/ici-maintenant-pour-nos-enfants.php

Quelques milliers de personnes ont manifesté pour la justice climatique et sociale samedi à Montréal, à l'occasion de la traditionnelle marche du Jour de la Terre.

« lci, maintenant, pour nos enfants ! » et « Le gaz, le pétrole, on en a ras le bol ! », ont-elles scandé au son des tambours.

Le cortège s'est mis en branle en début d'après-midi devant le monument à George-Étienne Cartier, situé sur le flanc du mont Royal. Sous un ciel nuageux, des manifestants de tous âges ont réclamé la sortie des énergies fossiles pour ralentir le réchauffement climatique.

« C'est très lourd de se dire qu'on n'a pas d'avenir. J'ai 18 ans et j'ai l'impression que je n'ai pas d'avenir », laisse tomber Marielle Lauzon-Poirier, qui souffre d'écoanxiété.

Les jeunes vivent sous le spectre de l'urgence climatique sans réel pouvoir politique, déplore-telle. « Je viens juste d'avoir mon droit de vote, mais c'est maintenant que ça se passe », soutientelle.

Mais ces grands rassemblements lui remontent le moral.

C'est une bouffée d'air de se dire qu'on n'est pas seul. D'autres gens y croient, d'autres gens veulent se battre et sont prêts à tout faire pour qu'il y ait un changement.

Marielle Lauzon-Poirier, étudiante

Plus de 170 organisations environnementales, étudiantes, syndicales et communautaires se sont unies à l'occasion de manifestations un peu partout au Québec.

« Il faut sortir aujourd'hui des énergies fossiles. Plus vite on s'active, le plus de vies humaines on peut sauver », a martelé Sandrine Giérula, de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social.

Après avoir remonté l'avenue du Parc, le cortège a tourné à droite sur l'avenue Laurier avant de rejoindre le boulevard Saint-Laurent.

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance somme toute festive avant qu'un débordement n'oblige l'intervention des policiers, en fin d'après-midi. Des manifestants ont allumé un feu avec des palettes de bois au milieu du boulevard Saint-Laurent, près du viaduc Van Horne.

Le Service de police de la Ville de Montréal a procédé à deux arrestations, l'une pour méfait et l'autre pour voie de fait contre un policier.

« Une victoire de la mobilisation citoyenne »



Quelques élus politiques se sont joints à la marche, dont les co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé.

Pour la formation politique de gauche, le recul du gouvernement de François Legault sur le projet de troisième lien est « une victoire de la mobilisation citoyenne au Québec ».

C'est une méchante dose d'espoir pour tous les gens qui ont manifesté le Jour de la Terre dans les dernières années et qui disaient que des projets d'autoroute en dessous d'un fleuve au XXIe siècle, ça n'a juste pas d'allure.

Gabriel Nadeau-Dubois, chef parlementaire de Québec solidaire, à propos du projet de troisième lien

Selon les organisateurs de la marche, la transition écologique va de pair avec la lutte contre les inégalités sociales.

« On ne peut pas demander à une personne qui vit de l'aide sociale de faire des sacrifices ou de se responsabiliser individuellement quand les grandes entreprises font des profits records et rejettent dans l'atmosphère des tonnes de GES », s'est indignée Valérie Lépine, du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.

Ainsi, les organisations revendiquent un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux en taxant davantage la richesse.

« Les gens qui contribuent le plus à la crise climatique devraient être ceux qui font le plus d'efforts et qu'on responsabilise davantage », a souligné M meLépine.

Des manifestations se sont également déroulées à Québec, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Chicoutimi, à Joliette, à Rouyn-Noranda et à Baie-Comeau.



Rouyn-Noranda: les organismes communautaires tirent la sonnette d'alarme AGENCE QMI (VIA TVA NOUVELLES) - LE 25 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Émilie Parent-Bouchard

https://www.tvanouvelles.ca/2023/04/25/rouyn-noranda-les-organismes-communautaires-tirent-la-sonnette-dalarme

Déjà débordés, les organismes venant en aide aux plus démunis de Rouyn-Noranda redoutent la hausse anticipée des demandes de citoyens qui devront être relogés après la création d'un espace tampon près de la Fonderie Horne, propriété de Glencore.

«Il me semble qu'évidemment, cette histoire de zone tampon va produire un gonflement de la demande», a expliqué Guillaume Daraignez, intervenant social à l'organisme la Maison du soleil levant, qui vient en aide aux personnes en situation d'itinérance.

Seulement la semaine dernière, cinq personnes ont essuyé un refus en frappant à la porte de l'organisme. M. Daraignez ne croit pas que la demande va fléchir au cours des prochains mois. Il soutient que son organisme réfère des personnes vers Val-d'Or, Amos, La Sarre ou Ville-Marie lorsque les gens sont d'accord. Certains refusent cette possibilité.

«N'y voyez pas de cynisme, mais nous avons 25 places, a-t-il expliqué. La Maison du soleil levant ne va pas pousser les murs pour une décision qui arrange une multinationale milliardaire. Les gens vont souffrir de ça. Certaines personnes ne seront pas relogées».

La Fonderie Horne fait les manchettes en raison de ses émanations de métaux lourds, notamment d'arsenic, dépassant la norme québécoise.

Devant le tollé suscité, Québec a annoncé l'acquisition par Glencore de 82 immeubles et une zone tampon pour éloigner les résidents du quartier Notre-Dame de la source de pollution. Or, plusieurs résidents des immeubles visés sont déjà suivis par les services des organismes communautaires, que ce soit en santé mentale, toxicomanie, pauvreté et exclusion.

Ce secteur est l'un des plus défavorisés de Rouyn-Noranda. À cela s'ajoute une crise du logement qui dure depuis plus d'une quinzaine d'années et un taux d'inoccupation des logements très bas (0,8 %).

Peu de logements

Professeur de travail social et ancien conseiller municipal, Philippe Marquis rappelle qu'il n'y a pas beaucoup de logements disponibles dans la région.

«Idéalement, on aurait besoin de 200 ou 300 logements sociaux, mais les gouvernements supérieurs ont coupé dans ces programmes», a mentionné M. Marquis, qui dénonce la concentration croissante de la propriété du parc locatif et les logements en location sur la plateforme Airbnb à Rouyn-Noranda.

À l'organisme Le Pont, qui intervient en santé mentale, on est tout aussi préoccupé. La seule annonce de la zone tampon a déjà perturbé des bénéficiaires de l'organisme.

«Certains craignent de se ramasser dans la rue, de perdre leurs repères, illustre le directeur général Bruno Bisson qui constate une hausse de l'anxiété. Ils ne savent pas où ils vont se



ramasser, ils n'ont pas de réponse. Il y en a qui étaient partis dans des délires ou dans des sentiments de persécution. [Est ce] parce que j'ai dérangé et qu'ils veulent me mettre dehors?»

M. Bisson note que le gouvernement devra tenir compte de l'accessibilité des services — hôpital, pharmacie, épicerie, organismes communautaires — dans la relocalisation de cette population fragile.

«Il faut qu'ils soient capables de se rendre là sans prendre un taxi à 30 piastres. Le choix va être entre [faire] une épicerie ou [aller voir] mon infirmière? C'est plate, mais c'est ça», a-t-il poursuivi. Organismes cherchent local

Par ailleurs, au moins six organismes situés dans la zone tampon devront aussi déménager. Ils ont déjà été fragilisés par la pandémie et heurtés de plein fouet par la pénurie de main-d'œuvre.

La coordonnatrice de la Concertation régionale des organismes communautaires (CROC-AT) est réoccupée quant à la poursuite de leurs activités.

«On n'a pas de réponse sur comment ils vont être soutenus et accompagnés dans cette décision qui leur est imposée. Ça représente une grosse charge de travail», a souligné Marie-Ève Duclos d'autant que les locaux commerciaux abordables au centre-ville sont pratiquement inexistants.



L'atelier R.A.D.O à Edmundston : un projet d'appartements pour les personnes vulnérables

TVA CIMT/CHAU - LE 27 AVRIL 2023 - SITE WEB

Par: Mylene Thomas

https://cimtchau.ca/nouvelles/latelier-r-a-d-o-a-edmundston-un-projet-dappartements-pour-les-personnes-vulnerables/

VOIR: VIDEO

En plus de combattre l'insécurité alimentaire, l'atelier R.A.D.O d'Edmundston veut lutter contre l'itinérance. L'organisme a fait l'acquisition d'un terrain près de son établissement. Il souhaite construire des logements abordables, pour aider les plus démunis à reprendre leur vie en main.

12 000 pieds carrés. C'est la superficie du terrain dont a fait l'acquisition l'Atelier RADO. Le projet : construire un édifice, pour offrir des logements abordables à sa clientèle.

«Prendre en charge ces personnes-là, les plus à risque d'itinérance et de leur offrir une forme de toit sous laquelle ils vont été à la fois loger et encadrer ça amène une solution» indique Yves Sévigny, président de l'atelier R.A.D.O.

Le projet est en cours d'analyse financière. La Ville d'Edmundston a offert un financement de 20 000 dollars pour appuyer l'initiative. «On va établir un plan financier pour compléter nos partenariats.»

Les appartements seront adaptés et accessibles pour les personnes démunies, qui se retrouvent parfois à la rue du jour au lendemain. «On les voit ces gens-là qui sont dans la rue à Edmundston on en a eu durant tout l'hiver ils viennent manger ici ils n'ont pas d'autres ressource» ajoute le président.

Le bâtiment devrait être sur trois étages et comprendre une dizaine de studios principalement. Mais une famille dans le besoin pourra elle aussi être accueillie dans un logement avec des chambres. «On a quand même du pied carré qui va nous permettre de loger un certain nombre de personnes ça peut être six ça peut être dix ça peut être huit tout dépend le nombre de pieds carrés qu'on va accorder à chacun des studios || On a également des familles qui risquent d'être à la rue.»

Le rôle de l'atelier RADO sera avant tout d'aider et accompagner les plus vulnérables : les personnes à risque, avec des dépendances ou des problèmes de santé mentale. «On ne peut pas seulement créer un édifice d'appartement et leur donner une clé et un toit, ça ne fonctionnera pas. Une formule d'accompagnement de ressources qui va venir baliser encadrer et aider ces gens-là à se structurer puis à rester structuré » expose Yves Sévigny.

Avec le financement de divers partenaires sociaux et gouvernementaux, l'édifice pourrait sortir de terre au cours de l'année 2025-2026.



Consultations publiques sur le 4 e plan de lutte à la pauvreté

MON TÉMISCOUATA - 27 AVRIL 2023

Par : Guylain Jean

https://montemiscouata.com/consultations-publiques-sur-le-4-e-plan-de-lutte-a-la-pauvrete/

Québec vient de lancer une consultation publique pour le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le conseiller en défense de droit pour le Regroupement des assistées sociales et assistés sociales du Témiscouata (RASST), Sylvain Lacroix s'en réjouit et il invite la population et les groupes de la région à y prendre part.

La consultation de la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire Chantal Rouleau comprend quatre volets. Une consultation citoyenne : Les personnes désireuses d'y participer répondent à un questionnaire : La période pour y répondre est du 17 avril au 30 juin. Une autre consultation, questionnaire thématique et mémoire : Elle vise les représentants d'organismes communautaires, d'associations, de regroupements et d'entreprises. Les consultations ont lieu du 17 avril au 30 juin.

Les thèmes sont :

Revenus et emploi;

Éducation, famille et personnes ainées ;

Besoins essentiels;

Proximité et inclusion sociale ;

Premières Nations et Inuits ;

Il y aura aussi des groupes de discussions : Des citoyennes et citoyens vivant en situation de pauvreté seront invités à prendre part à une discussion avec la ministre. Les dates sont à venir. Et des rencontres thématiques avec les représentants des groupes, associations regroupements et entreprises, seront sur invitation de la ministre, cette discussion aura lieu à l'automne.

Les intentions de la ministre sont à deux niveaux, déposer le prochain Plan d'Action gouvernemental afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et moderniser la loi sur l'Aide aux personnes et aux familles qui définit les règles de l'Aide sociale au Québec.

Lors d'une rencontre avec la ministre, des représentants de groupe de défense collective des droits dont le Regroupement des assistées sociales et assistés sociales du Témiscouata ont fait des représentations concernant le Gain de travail Permis et la ministre a clairement fait entendre son intention de s'attaquer à cette problématique. Afin de concrétiser cette volonté l'organisme invite les personnes intéressées à participer à un Café-rencontre qui aura lieu lundi le premier mai de 13h à 15h30.

Par ailleurs une autre rencontre aura lieu le 10 mai de 9h à 16h (le diner est offert gratuitement), avec un représentant du Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ) présentera alors une formation sur le Revenu Sociale Universel Garanti. Il sera aussi question du projet de l'Alliance Revenu de Base des Régions Est.

Entrevue avec M. Lacroix: AUDIO



«TU PEUX RIEN FAIRE»: UNE FEMME EN SITUATION D'ITINÉRANCE AGRESSÉE ET MORDUE PAR UN PITBULL

NOOVO INFO - 28 AVRIL 2023 - SITE WEB

Par : Véronique Dubé

https://www.noovo.info/video/tu-peux-rien-faire-une-femme-en-situation-ditinerance-agressee-et-mordue-par-un-pitbull.html

La femme dont nous protégeons l'identité est à la rue depuis dix ans. Elle dit avoir régulièrement subi des viols et des agressions sans pour autant dénoncer à la police qui, explique-t-elle, ne la croit pas.

«J'ai déjà été violée par un chauffeur de taxi et les policiers m'ont répondu que c'était juste que je n'avais pas été payée. Ce sont des choses qui ne se disent pas. Des fois, les policiers ne veulent pas prendre ta plainte de viol, parce qu'on est des prostituées et qu'on consomme. Mais quand on dit non, c'est non, et quand tu dis oui, c'est oui.»

Les femmes en situation d'itinérance qui se prostituent et qui consomment ont une pratique répandue pour dissimuler leur drogue à l'intérieur de leurs parties génitales. C'est une manière d'éviter que les hommes de la rue et les pushers ne la volent. Elles appellent ça «se ploguer». Il semble que la pénurie de drogue dans la rue engendre en ce moment une violence accrue, dont témoigne la femme.

Elle raconte avoir été victime d'une sauvage agression de la part de quatre hommes en situation d'itinérance qui lui ont enlevé sa drogue dissimulée. Elle dit avoir été mordue par un pitbull pendant les horribles minutes de l'attaque.

«C'était proche du métro Atwater, on est rentrés dans un crackhouse et il y avait le chien qui me jappait dessus, un gros pitbull. J'avais une grosse cloque sur la fesse, il m'avait mordu. Tu sais, quand ils sont trois ou quatre sur toi, tu ne peux pas rien faire. Même si je sais me défendre, à 3-4, c'est dur.» Elle dit s'être débattue, mais personne ne lui est venue en aide. «Ils m'ont déploguée, ils m'ont tout pris mon argent, ma dope... ma dignité. La police va faire quoi?» Elle s'est réfugiée en pleurs à la maison pour femmes La rue des femmes, où Ann-Gaël Whiteman, l'a accueillie.

L'intervenante dit que les cas de violence envers les femmes ne cessent d'augmenter depuis deux mois, soit depuis les dernières déclarations publiques de la mairesse de Montréal et les tergiversations entre la Ville et le gouvernement.

Les victimes ne portent pas plainte au Service de police de la Ville de Montréal et les cas sont réguliers, affirme Mme Whiteman. «On en a pratiquement tout le temps, parce que lorsqu'elles dénoncent, elles font face aussi à des représailles dans la rue. Il faut dire aussi que c'est difficile pour nous, même si on aimerait qu'elles portent plainte, il faut savoir qu'en Cour le processus judiciaire n'est pas facile, parce qu'elles se font rentrer dedans au niveau de leur fiabilité.»

Un cri du cœur envers la mairesse Plante

La femme a accepté de témoigner et avait un message pour la mairesse Valérie Plante. «La mairesse met un accent sur nous, parce qu'elle ne veut plus d'itinérants, sauf que la police nous court davantage après, la STM nous met dehors du métro, les pushers font moins de ventes, donc là c'est rendu beaucoup dangereux à Berri-UQAM et à Atwater.»



L'opposition réclame plus de travail

Selon l'élu Benoît Langevin, la situation est réellement alarmante. Il est évident pour lui que l'administration Plante ne fait pas son travail en matière de prévention et se contente de regarder la parade passer.

«La preuve, c'est que l'administration Plante vient de dire à Québec qu'elle était heureuse d'une subvention de 11,8 millions de dollars qui permet de prolonger l'entente de lutte à l'exclusion sociale et à la pauvreté qui finance le travail de rue.» Il fait remarquer que budget à cet égard n'a pas augmenté et qu'au contraire, les organismes qui œuvrent en prévention dénoncent un manque à gagner dans l'embauche de travailleurs de rue.

«On est vraiment là. On est dans une réalité où il faut augmenter significativement les investissements en prévention. La mairesse va te répondre que c'est une responsabilité partagée, que ce n'est pas le rôle de la municipalité de faire de l'intervention auprès de la toxicomanie et de la santé mentale, mais c'est carrément son rôle par exemple de s'assurer que ces gens-là ont accès à un toit, à de la nourriture. Ça fait partie de la charte. Actuellement, selon moi, ce qu'on fait, c'est qu'on passe la puck. On fait semblant que la situation n'est pas pire qu'elle était, mais elle l'est! », martèle-t-il.

Quant à elle, la femme en situation d'itinérance pense que le gouvernement a laissé tomber les personnes à la rue dans ce contexte économique qui s'aggrave.

«On dirait qu'il ne veut pas nous aider, qu'il nous met de côté parce qu'il y a trop d'itinérants, trop de ci, trop de ça, mais crime trouvez-nous des logements pour qu'on s'en sorte, on ne va pas disparaître de même.»

Voyez le reportage de Véronique Dubé dans la vidéo.



Des OBNL laissés à eux-mêmes ?

LE DEVOIR - 28 AVRIL 2023 - P. A1,A5

PAR: STÉPHANIE MARIN



Les organismes à but non lucratif (OBNL) sont-ils laissés à eux-mêmes au Québec ? En cas de bisbille interne ou d'abus de pouvoir des dirigeants, l'absence de recours utile est remarquée sur le terrain. Certains montrent du doigt des règles imprécises et une loi «désuète» qui gagnerait à être modernisée notamment pour prévenir les conflits.

Les OBNL québécois sont partout, et touchent à nos vies d'une multitude de façons. Si on les associe souvent au milieu communautaire, certains sont voués au logement abordable, à la défense de l'environnement, voire à divers sports et loisirs.

Quand tout va bien, ces organismes réalisent de grandes choses. Mais quand le feu est pris à l'interne, certains disent que la loi peut être facilement bafouée et qu'il n'y a pas moyen de faire respecter ses droits sauf en saisissant les tribunaux — une décision onéreuse pour de simples bénévoles.



«Les [organisations sans but lucratif], elles peuvent être excessivement performantes, et ça peut faire des miracles. Mais ça peut être une coquille remplie de fraude et de mauvaises intentions», explique Stéphane Parent, directeur général d'Espace OBNL, un organisme voué à la formation des gestionnaires et à la diffusion de connaissances. Selon lui, les pires sont les OBNL privés, sans employés ni financement gouvernemental, car ils «ont moins de structures».

Quand le feu est pris De récents cas ont mis en lumière des conflits pouvant les secouer, comme la crise de gouvernance au Musée des beaux-arts de Montréal ou encore la vente à des intérêts privés du Faubourg Mena'Sen, un complexe de logements abordables pour personnes âgées à Sherbrooke. Des locataires ont intenté une action collective, notamment pour faire annuler la transaction, et soutiennent que les administrateurs de l'OBNL se sont approprié le produit de la vente, soit quelque 18 millions.

Le Devoir s'est aussi entretenu avec des ex-membres de l'Association des collectionneurs d'armes du Bas-Canada, Jean Forest et Yves Boies. Redoutant des accrocs à la loi et une mauvaise gestion de la part du conseil d'administration, ils affirment avoir demandé dès 2019 des explications, ainsi qu'à voir les livres et registres de l'OBNL.

L'association a refusé:elle soutenait dans sa réponse, une lettre d'avocat, ne pas avoir de siège social où ces registres pouvaient être consultés.

Les deux membres rapportent avoir alors demandé au CA — avec d'autres — d'organiser une assemblée générale extraordinaire. Autre refus. Le CA a «tout fait dans les règles», a déclaré l'actuelle présidente, Agathe Émond, qui ajoute que leurs accusations sont «complètement non fondées». De toute façon, il n'y avait pas le nombre de signatures requis pour que le CA soit tenu de la convoquer, dit celle qui était administratrice à cette époque, car certains des signataires n'étaient plus membres, faute d'avoir renouvelé leur adhésion. Le CA leur a suggéré d'attendre l'assemblée générale annuelle (AGA) pour faire valoir leurs doléances.

Les deux hommes se demandent comment ils auraient pu savoir que des signataires n'étaient plus en règle, puisqu'on leur a refusé l'accès à la liste des membres. Mme Émond explique que la loi l'empêche de diffuser les renseignements personnels des membres. Certains des experts consultés par Le Devoir lui donnent raison.

Les deux hommes ont ensuite convoqué eux-mêmes l'assemblée extraordinaire. Sauf que M. Forest a été suspendu avant sa tenue et que finalement, ils ont été tous deux expulsés avant l'AGA.

Inacceptable, a indiqué Normand Gilbert, un ex-formateur du Centre St-Pierre, désormais retraité, qui a oeuvré dans le monde communautaire pendant 40 ans. Il rapporte avoir vu au cours de sa carrière bien des conflits miner les organismes, lui qui a accompagné les deux hommes dans leurs démarches.

De son côté, le CA reproche à MM. Forest et Boies des comportements nocifs, et déduit que leur but était de prendre les rênes de l'association:pour preuve, il souligne que l'assemblée spéciale avait parmi ses objectifs le remplacement de chacun des membres du CA.

Un conflit similaire a opposé des membres de la Société polonaisecanadienne d'aide mutuelle et certains de ses dirigeants, à qui il a été reproché de gérer l'OBNL québécois comme leur propriété



personnelle. Trois actions en justice ont été intentées, des deux côtés du conflit — une est toujours en cours. On peut y lire diverses allégations, notamment que les administrateurs cachent les états financiers et la liste des membres et qu'un homme qui a protesté contre ces façons de faire a été expulsé. Les dirigeants, eux, estiment que ce sont les membres contestataires qui nuisent à l'organisme et qu'ils se sont déclarés élus sans droit.

Selon l'avocate spécialisée en litige commercial et en gouvernance, Me Karine Chênevert, bien des conflits surviennent quand des membres ont une «vision différente» de la façon dont l'organisme devrait réaliser sa mission.

Parfois, des membres du CA prennent les commandes comme si l'organisme était à eux, mais elle a aussi vu des OBNL bien gérés, dotés d'un CA compétent, devant se battre contre «des membres qui contestent tout». «Ça va des deux bords», résume l'avocate du cabinet Borden Ladner Gervais, qui enseigne au Collège des administrateurs.

Des recours ? Les membres ont peu de pouvoirs, reconnaît Me Chênevert. «Leur pouvoir majeur demeure celui d'élire et de destituer les administrateurs.» C'est la partie III de la Loi sur les compagnies qui régit les OBNL québécois.

Et on n'y trouve «à peu près pas de recours», ajoute Stéphane Parent, d'Espace OBNL.

«Et ceux qui existent sont compliqués et dispendieux, laisse tomber Me Patrice Blais, un avocat qui se spécialise notamment dans ce domaine. C'est une loi qui n'a pas de dents.»Datant de 1964, elle est «totalement désuète», affirme-t-il.

Pour obtenir les livres et registres, ou contester son expulsion, il est possible d'intenter une demande d'injonction. Une autre possibilité est de demander à la Cour supérieure de revoir la légalité des actions prises par le CA. «Mais c'est difficile et très coûteux», signale Me Blais. Il rappelle que les membres sont des bénévoles. Qui a envie de dépenser 8000 \$pour voir des registres ? demande-t-il. Pour cette raison, peu de conflits se retrouvent devant les tribunaux.

Quand ça va mal, est-il possible de demander au Registraire des entreprises de lancer une inspection sur un OBNL, un pouvoir prévu dans la loi ? «Bonne chance», a répondu laconiquement Me Blais.

Après vérification, le Registraire n'a fait aucune enquête sur un OBNL au cours des 20 dernières années. Et si jamais il en fait une, il exigera un cautionnement — une somme d'argent — à ceux qui la demandent. «Ces frais peuvent s'avérer élevés, le tout dépendant de la complexité de l'inspection», indique l'organisme. Le mécanisme est peu utilisé, admet-il dans un courriel, notant «que la tendance actuelle est de confier les pouvoirs d'inspection aux tribunaux». «Ça n'a pas de sens», critique M. Gilbert.

De la méconnaissance, pas de l'abus Selon Normand Gilbert, la majorité des OBNL se portent très bien. Quand des erreurs sont commises, c'est plus souvent parce que les bénévoles manquent de connaissances, pas par mauvaise foi, dit-il, ajoutant toutefois avoir vu des «cas extrêmes», de fraude, de magouille et d'abus de pouvoir.

M. Parent est du même avis. Pour lui, le problème numéro un est celui de la formation. Il dit avoir vu des responsables incapables de lire des états financiers! De son côté, M. Gilbert estime qu'il devrait y avoir au moins un mécanisme de contrôle, dont une obligation de conciliation et une



sorte d'«ombudsman du communautaire». Il est d'avis qu'il faudrait modifier la loi pour limiter les abus et mieux encadrer la vie associative. Une nouvelle mouture législative pourrait prévoir, par exemple, qu'une association ne peut pas expulser un membre qui est signataire d'une demande d'assemblée extraordinaire.

Mais le gouvernement ne s'intéresse pas aux OBNL, déplore-t-il.

Pas mal tout le monde espère, ou a déjà demandé, une réforme de la loi, affirme M. Parent. Une question demeure en suspens, selon lui:comment lui donner du mordant sans créer une structure trop rigide qui risquerait d'enlever aux OBNL la marge de manoeuvre nécessaire à leur mission ? La loi fédérale sur les OBNL a été mise à jour, mais celle du Québec a à peine été retouchée depuis sa création.

Mais une réforme de la loi ne semble pas être dans les cartons à court terme du ministre des Finances, responsable des OBNL. «On analyse la situation pour évaluer si des changements sont possibles et souhaitables», a indiqué par courriel le cabinet d'Eric Girard.

La loi pourrait être plus simple, plus facile à comprendre, juge Me Chênevert, notamment pour ceux qui n'ont pas d'avocat pour les conseiller. D'ailleurs, interrogés par Le Devoir sur les obligations du CA, plusieurs experts n'étaient pas du même avis.

Stéphane Parent croit qu'une bonne partie de la clé se trouve entre les mains des bailleurs de fonds, qui peuvent notamment favoriser la formation, par exemple en donnant de l'argent à des organismes dont les dirigeants ont suivi des formations en gouvernance. De plus, les OBNL qui reçoivent de l'argent public sont soumis à des exigences supplémentaires de reddition de comptes.

Dans le monde du sport, un code de gouvernance a été imposé aux OBNL qui reçoivent du financement public. «C'est une première exploration, dit M. Parent. Est-ce que cela va fonctionner ? On va le voir à long terme.» Les [organisations sans but lucratif], elles peuvent être excessivement performantes, et ça peut faire des miracles. Mais ça peut être une coquille remplie de fraude et de mauvaises intentions.

STÉPHANE PARENT » Pas mal tout le monde espère, ou a déjà demandé, une réforme de la loi, affirme M. Parent. Une question demeure en suspens selon lui:comment lui donner du mordant, sans créer une structure trop rigide qui risquerait d'enlever aux OBNL la marge de manoeuvre nécessaire à leur mission ?



DE LA DPJ À LA RUE : « JE NE SAVAIS PAS OÙ ALLER »

LE DROIT (GROUPE CAPITALES MEDIAS) - 29 AVRIL 2023 - P. 30,31

ENQUÊTE

PAR: PATRICIA RAINVILLE

https://www.lesoleil.com/enquete/2023/04/26/de-la-dpj-a-la-rue-je-ne-savais-pas-ou-aller-

A43F5PJX7VGFJKOBZN5VGBQLFQ/

https://www.lavoixdelest.ca/enquete/

https://www.lenouvelliste.ca/enquete/2023/04/26/de-la-dpj-a-la-rue-je-ne-savais-pas-ou-aller-

A43F5PJX7VGFJKOBZN5VGBQLFQ/

https://www.latribune.ca/enquete/2023/04/26/de-la-dpj-a-la-rue-je-ne-savais-pas-ou-aller-

A43F5PJX7VGFJKOBZN5VGBQLFQ/

https://www.lequotidien.com/enquete/?verify=False







Quand Geneviève a eu 18 ans, on lui a demandé de quitter sa famille d'accueil, en lui souhaitant simplement «bonne chance». Ex-enfant de la DPJ, elle a ensuite passé six ans dans la rue.

Le cas de Geneviève Caron n'est pas isolé:un jeune adulte sur trois a vécu en situation d'itinérance une fois «libéré»par la Direction de la protection de la jeunesse.

À compter du 26 avril, la DPJ sera légalement tenue d'offrir un «plan de transition à la vie adulte» aux jeunes qui approchent la majorité. Le plan, qui prévoit une meilleure préparation en vue de leurs 18 ans, était réclamé par les experts et les jeunes, qui dénonçaient «l'énorme décalage entre le centre jeunesse et la vraie vie». «On m'a dit: Geneviève, tu vas avoir 18 ans, il faut que tu partes'. Je ne savais pas où aller ni quoi faire. Je suis partie pour Montréal, car on m'avait dit que ça allait être plus facile de trouver des ressources. Finalement, j'ai passé six ans dans la rue», raconte la jeune femme, aujourd'hui âgée de 29 ans.

À l'époque, elle n'avait pas de diplôme d'études secondaires ni revenu ni endroit où s'installer.

«J'ai parfois été contrainte de dormir sur un banc. Je n'étais pas capable de me trouver un logement, car je n'avais pas de revenu. J'ai été coincée dans une relation de violence conjugale. Ç'a été horrible. Déjà qu'on est des jeunes qui ne l'ont pas eu facile, ce n'est pas mieux une fois adulte. Pourtant, tout le monde mérite sa chance», explique Geneviève Caron, qui va bien aujourd'hui. Elle vit en appartement avec son conjoint et son animal de compagnie et s'implique au sein du Collectif des jeunes ex-placés de la DPJ.



Parmi les jeunes adultes qui se retrouvent en situation d'itinérance, plus du tiers ont rapporté un épisode d'errance de plus d'un mois, révèle le rapport de la Commission Laurent sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

«Ce n'est vraiment pas anecdotique comme situation, confirme Martin Goyette, cotitulaire de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et directeur du Partenariat sur le devenir des jeunes placés.

«Surtout lorsqu'on sait que dans la population générale, c'est environ 1% des gens qui vont vivre un épisode d'itinérance dans leur vie, peu importe l'âge. Là, on parle d'un jeune sur trois. C'est énorme», ajoute-t-il.

Certains ont été contraints d'errer durant des mois, parfois à quelques reprises. D'autres durant des années, avant de se poser quelque part.

y a quelques années, Emma-Johnson, qui était sous l'égide de la DPJ entre 8 et 18 ans, a quitté le centre jeunesse avec son bagage, pour finalement se retrouver à la rue, elle aussi à Montréal. Elle a vécu un épisode d'itinérance durant l'été 2020, passant d'un refuge à un autre pour dormir et se nourrir.

Incapable de trouver un endroit où vivre, elle a pu retourner brièvement au centre jeunesse. «C'est un peu grâce à la COVID que j'ai pu y retourner, car tout était plus difficile d'accès. J'y suis restée durant l'automne, mais en le quittant la seconde fois, en décembre, je me suis encore retrouvée dans la rue. Ça a duré jusqu'en mars 2022. C'était vraiment très dur», raconte la jeune femme, aujourd'hui âgée de 21 ans.

Elle a finalement trouvé une ressource en santé mentale, où elle vit aujourd'hui, et s'est aussi jointe au Collectif.

«Ça se passe bien. Mais je ne suis vraiment pas la seule à avoir vécu une transition difficile, du centre jeunesse à la vie d'adulte. Nous ne sommes pas du tout préparés. On nous explique comment faire un budget, mais c'est tout. Il faut des suivis et de l'aide pour nous trouver un emploi, un logement. On n'est pas autonome en quittant le centre», souligne Emma-Johnson, qui milite pour un suivi et de l'aide jusqu'à 25 ans.

Pour la directrice générale du Collectif des jeunes ex-placés de la DPJ, Jessica Côté-Guimond, les enjeux financiers pour la recherche de logement et l'accès aux soins de santé mentale sont les deux principaux problèmes vécus par les jeunes.

COGNER AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ITINÉRANTS

Dans les maisons d'hébergement pour itinérants, la moitié des jeunes qui cognent aux portes sont des ex-enfants de la DPJ, déplore Martin Goyette, qui a témoigné à titre d'expert lors de la Commission Laurent, en 2021.

À Roberval, au Lac-Saint-Jean, le centre Mamik a été contraint d'ouvrir une halte-chaleur, cet hiver, pour contrer le problème d'itinérance chez les Autochtones du secteur. Parmi eux, des exenfants de la DPJ sans logis ont été accueillis.



«C'est un problème qu'on voit de plus en plus, témoigne la directrice générale du centre Mamik, Mélanie Boivin. Présentement, nous en accueillons trois. C'est beaucoup pour une petite localité. Ce sont des jeunes qui ont quitté les services de protection de la jeunesse et qui n'ont pas d'endroit où vivre. Ils sont parfois une douzaine dans un petit logement, ils errent et passent d'un endroit à l'autre.» Elle explique que certains jeunes adultes qui quittent la DPJ à 18 ans aimeraient retourner dans leur famille, qui n'a souvent pas la place ni les outils pour les accueillir. «Alors, plusieurs vivent d'itinérance», se désole-t-elle.

Les Autochtones sont d'ailleurs surreprésentés au sein des services de protection de la jeunesse, souligne Martin Goyette. Ils sont 3,5 fois plus à risque d'être évalués par la DPJ, comparativement aux jeunes non-Autochtones, et 4,3 fois plus à risque d'être placés, selon une étude réalisée en 2019.

«Alors, c'est certain qu'ils sont surreprésentés aussi lorsqu'on parle d'itinérance», note l'expert.

UN PLAN RÉCLAMÉ

Le sort des jeunes adultes qui quittent les services de la DPJ, sans filet de sécurité ni suivi, s'est retrouvé sous la loupe de la Commission Laurent, il y a deux ans. Résultat:à compter du 26 avril, la DPJ sera légalement tenue d'offrir un plan de transition à la vie adulte pour chaque adolescent de plus de 16 ans sous sa responsabilité. En 2021-2022, ils étaient plus de 6800 dans cette situation. C'est donc dire qu'environ 2200 d'entre eux pourraient vivre un épisode d'itinérance lorsqu'ils quitteront les services sociaux.

Questionné par les Coops de l'information, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme que ce plan a bien été présenté aux intervenants et qu'«ils seront élaborés, en réponse aux besoins de chaque jeune». Il est également question de période de préparation dans les six derniers mois du placement. «Ces séjours doivent permettre, dans les six mois avant la majorité, la préparation au passage à la vie adulte en intégrant progressivement, et avec accompagnement, le nouveau milieu de vie où il est prévu qu'ils habitent après leurs 18 ans. Ces séjours doivent être prévus dans le plan d'intervention et être adaptés aux besoins du jeune», indique Robert Maranda, responsable des communications au MSSS.

Le dossier du jeune adulte, qui était détruit une fois la majorité atteinte, sera désormais préservé jusqu'à ses 43 ans. Cette destruction était dénoncée, puisqu'elle empêchait les ex-enfants de la DPJ d'avoir accès à leur histoire et leur parcours de vie.

Le Programme qualification jeune, qui vise à offrir un accompagnement à la transition vers la vie adulte jusqu'à 25 ans, sera également rehaussé, note le ministère. Ce programme existait déjà, mais plus de jeunes pourront y avoir accès.

Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir une entrevue avec le MSSS, qui a répondu à nos questions par courriel.

Du côté de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, il est encore trop tôt pour mesurer les impacts d'un tel plan, a indiqué la présidente nationale du syndicat, Karine Ferland.

Au Collectif, malgré plusieurs démarches et questions posées au ministère, «on se sait pas trop ce qui se passe avec le plan. On est sceptique», note Jessica Côté-Guimond.



ENCORE BIEN DU TRAVAIL À FAIRE Aux yeux du professeur Martin Goyette, il y a encore énormément de travail à faire pour diminuer le taux alarmant d'itinérance chez les ex-enfants de la DPJ.

«Un plan de transition à la vie adulte, c'est un pas dans la bonne direction et c'était plus que nécessaire, mais ce n'est nettement pas suffisant, dit-il. Il faut débloquer des sommes pour eux. Il faut améliorer l'accès au logement, par exemple. En pleine crise du logement, est ce qu'il y en a, justement, des logements pour eux? Pourquoi n'ont-ils pas accès à des sommes pour se loger, comme c'est le cas dans d'autres provinces? Ils doivent avoir accès à des programmes sociaux, à des soins de santé, à l'éducation, etc.» Ailleurs au pays, ceux et celles qui quittent les services de protection de la jeunesse ont un suivi jusqu'à 25 ans.

«C'est bien simple, notre société ne développe pas les outils et le soutien pour que les jeunes les plus vulnérables aient accès aux mêmes chances que tous les jeunes, dit Martin Goyette. Le Québec est le parent pauvre du Canada en cette matière.» Jessica Côté-Guimond ajoute que le sort des ex-enfants de la DPJ ne doit pas reposer que sur l'État. «C'est bien beau de dire que c'est de la faute au gouvernement, mais en tant que société, on a du travail à faire. Les propriétaires de logements, les écoles et les entreprises doivent faire de la place à ces jeunes adultes aussi, pour leur donner leur chance.»

«J'ai parfois été contrainte de dormir sur un banc. Je n'étais pas capable de me trouver un logement, car je n'avais pas de revenu. J'ai été coincée dans une relation de violence conjugale. Ç'a été horrible. Déjà qu'on est des jeunes qui ne l'ont pas eu facile, ce n'est pas mieux une fois adulte.» —Geneviève Caron.



A-t-on plus d'argent dans ses poches au Québec ?

LA PRESSE+ (LA PRESSE) - 30 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par: Vincent Brousseau-Pouliot

https://www.lapresse.ca/contexte/2023-04-30/fiscalite/a-t-on-plus-d-argent-dans-ses-poches-au-quebec.php#:~:text=Mais%20ils%20ont%20aussi%20plus,garde%20et%20son%20pr%C3%AAtt%20%C3%A9tudiant.

Si vous pestez contre « les maudits impôts », vous serez surpris d'apprendre que c'est souvent au Québec qu'on a le plus d'argent dans ses poches après avoir payé ses impôts et cotisations sociales, ses frais de garde et son prêt étudiant.

D'accord, les Québécois paient davantage d'impôts que les Ontariens, les Américains et les Britanniques. Mais ils ont aussi plus de services publics. Dont des frais de scolarité universitaires et des frais de garde très peu élevés.

Avec l'aide de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, nous avons fait les calculs pour deux types de contribuables québécois : 1) une famille de classe moyenne avec deux parents ayant un revenu familial de 114 5000 \$ et deux enfants à la garderie ; 2) un ingénieur célibataire sans enfant ayant un revenu de 100 000 \$.

Au Québec, les frais de garde moins élevés font toute la différence pour les familles. En plus, les frais de scolarité sont très bas au Québec. Pour gagner un salaire dans la moyenne québécoise, il faut la plupart du temps avoir un diplôme universitaire. Nous avons donc ajouté le coût d'un bac en soins infirmiers pour l'un des deux parents, qui sera remboursé sur 10 ans.

Selon notre exemple, la famille de classe moyenne avec deux enfants à la garderie conserve ainsi comme revenu disponible (après impôts, frais de garde et prêt étudiant) 79 % de son revenu au Québec, comparativement à 68 % en Ontario, 73 % aux États-Unis et 59 % au Royaume-Uni.

Et notre ingénieur célibataire gagnant 100 000 \$ par an ? En comptant à la fois les impôts et le remboursement annuel de sa dette d'études (sur 10 ans), il a autant d'argent dans ses poches qu'un collègue ontarien ou britannique pour des salaires équivalents dans ces pays. Et il est en meilleure situation financière qu'un ingénieur américain durant cette période.

« Pendant les 10 années où on rembourse le prêt étudiant, le Québécois aurait la même portion de salaire disponible à la consommation qu'en Ontario et au Royaume-Uni », dit le professeur Luc Godbout, titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Encadré(s):

Apprenez-en davantage sur nos calculs

La charge fiscale nette constitue les impôts sur le revenu plus les cotisations sociales moins les prestations sociales. On n'a pas appliqué d'intérêts pour la dette d'études. Pour le Royaume-Uni, nous avons utilisé les frais de scolarité de la City, University of London. Pour les États-Unis, comme le salaire moyen est au Michigan, nous avons utilisé les frais de scolarité de l'Université du Michigan pour un résidant du Michigan. Pour l'Ontario, nous avons utilisé les frais de scolarité de l'Université de Toronto pour un résidant de l'Ontario.



La Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke a effectué les calculs pour le fardeau fiscal et les frais de garde, à l'aide des données de l'OCDE (version TaxBEN 2.4.0). La Presse a ensuite ajouté le calcul des frais de scolarité remboursés sur 10 ans.



Loi sur l'aide sociale : La ministre Rouleau prépare une grande réforme LA PRESSE CANADIENNE – 30 AVRIL 2023 - SITE WEB

Par: Caroline Plante

https://www.ledevoir.com/politique/quebec/790087/la-ministre-chantal-rouleau-prepare-unegrande-reforme-de-l-aide-sociale

https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-04-29/loi-sur-l-aide-sociale/la-ministre-rouleau-prepare-une-grande-reforme.php

https://www.noovo.info/nouvelle/ministre-chantal-rouleau-grande-reforme-aide-sociale.html https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1975225/reforme-aide-sociale-quebec-chantal-rouleau

Les personnes assistées sociales bénéficieront dès cette année d'un meilleur accompagnement, foi de Chantal Rouleau, qui s'engage à rouvrir la loi cet automne et à élaborer un plan d'action d'ici la fin de 2023.

Québec - En poste depuis six mois, la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire dit préparer une grande réforme de l'aide sociale qui découlera des consultations qu'elle a déjà entreprises un peu partout au Québec.

Elle affirme en entrevue à La Presse Canadienne qu'il faut moderniser la Loi sur l'aide sociale, afin de l'adapter à la nouvelle réalité de 2023, de façon à être « moins dans le punitif, plus dans l'accompagnement ».

M meRouleau donne un exemple concret : une personne assistée sociale reçoit actuellement 770 \$ par mois, et on ne lui permet de gagner que 200 \$ de plus, ce qui équivaut à travailler tout au plus trois heures par semaine.

Cela tombe dans la catégorie du « punitif », puisqu'après 200 \$ par mois, la personne est « pénalisée », ce qui est loin d'être un « incitatif à aller travailler, à s'engager », selon elle.

« Cette personne-là se dit : "OK, je peux travailler trois heures par semaine, mais pour faire quoi ?" Je veux revoir ça. Est-ce que ça va être 500 \$, [...] un pourcentage, un nombre d'heures ? Je ne sais pas », affirme la ministre.

Chose certaine, le portrait a bien changé depuis 20 ans au Québec, constate la députée montréalaise de Pointe-aux-Trembles. Le pourcentage de prestataires est passé d'environ 10,12 % en 2003 à 4,8 % cette année.

M meRouleau se demande « comment faire l'adéquation » entre ces 270 000 personnes et le marché de l'emploi, dans un contexte de forte pénurie de main-d'œuvre au Québec.

« Ce sont des gens qui sont éloignés du marché du travail, qui peuvent avoir des contraintes sévères à l'emploi permanentes ou temporaires, des gens qui n'ont pas beaucoup d'éducation, qui peuvent avoir un certain âge. »

La littérature le dit [...], c'est l'emploi qui est la solution la plus valorisante pour chaque être humain, c'est par l'emploi qu'on améliore sa condition de vie.

Chantal Rouleau, ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire



D'ailleurs, elle veut doubler le nombre de personnes qui participent au Programme objectif emploi. Dans cet esprit, elle ne compte pas larguer la réforme libérale de 2016, bien que tous ses volets seront examinés.

En 2016, le gouvernement Couillard a fait adopter le projet de loi 70, qui permet de couper la prestation des nouveaux demandeurs jugés aptes à travailler qui refusent d'entamer un parcours de recherche d'emploi.

Ce même gouvernement a également mis en place un programme de revenu de base, entré en vigueur en janvier cette année, qui est généralement apprécié.

La ministre Chantal Rouleau est d'avis qu'il doit y avoir des conditions rattachées à l'aide sociale, une aide « de dernier recours » qui continuera d'être indexée, pas un « salaire », précise-t-elle.

Il se peut qu'il y ait des coupures parce que les gens ne respectent pas les conditions. On va vous aider, mais il faut que chacun y mette du sien. Si on brise les conditions, bien, il peut y avoir des pénalités.

Chantal Rouleau, ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Pourtant, elle insiste pour dire que sa réforme visera à mieux accompagner les personnes assistées sociales, en misant sur des mesures consensuelles, notamment l'allègement de la bureaucratie.

Par exemple, l'implantation d'un revenu minimum garanti ne fait pas consensus au sein de la société, d'après elle.

Au sujet de la bureaucratie, elle dit : « Il y a mille formulaires. Le problème, c'est que les prestataires [...] peuvent parfois cocher la mauvaise case, et ça va avoir des conséquences. »

Plusieurs allègements seraient donc à prévoir dans le cadre de cette « importante » réforme à venir.



Champs d'action à l'international



Afrique de l'Ouest et Centrale : insécurité alimentaire et malnutrition à leur niveau le plus élevé en 10 ans

UN NEWS - 18 AVRIL 2023 - SITE WEB

https://news.un.org/fr/story/2023/04/1134332

L'insécurité alimentaire aiguë est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis 10 ans en Afrique de l'Ouest et Centrale, d'ici juin, avec une expansion inquiétante de l'insécurité alimentaire dans les pays côtiers et des niveaux catastrophiques de faim dans les zones touchées par les conflits au Burkina Faso et au Mali où l'aide humanitaire est gravement entravée par l'insécurité, avertit une nouvelle étude publiée mardi par l'ONU.

« Pour la première fois au Sahel, 45.000 personnes connaîtront des niveaux de faim catastrophiques (phase 5) - à un pas de la famine - dont 42.000 au Burkina Faso et 2.500 au Mali », signale l'analyse de la sécurité alimentaire du Cadre harmonisé de mars 2023, expliquant que « les effets combinés des conflits, des chocs climatiques, de la COVID-19 et des prix élevés des denrées alimentaires continuent d'aggraver la faim et la malnutrition dans la région ».

Une augmentation de la malnutrition aiguë globale de 83%

Le nouveau rapport indique aussi que le nombre de personnes n'ayant pas un accès régulier à des aliments sains et nutritifs devrait atteindre 48 millions pendant la période de soudure de juin à août 2023, soit un quadruplement au cours des cinq dernières années. Les résultats confirment également une tendance à long terme vers une expansion géographique de l'insécurité alimentaire dans la région.

- « L'aggravation de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest est tout simplement déchirante », a déclaré le Directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique de l'Ouest. Chris Nikoi.
- « Il est crucial d'investir massivement dans le renforcement des capacités des communautés et des individus à résister aux chocs, tout en donnant la priorité aux solutions locales et à long terme en matière de production alimentaire, de transformation et d'accès pour les groupes vulnérables », a-t-il ajouté.

La situation nutritionnelle déjà difficile des communautés de la région se dégrade également : 16,5 millions d'enfants de moins de 5 ans seront confrontés à la malnutrition aiguë en 2023, dont 4,8 millions d'enfants souffriront de la forme sévère débilitante. Il s'agit d'une augmentation de 83% de la malnutrition aiguë globale par rapport à la moyenne de la période 2015-2022.

Les incidents de sécurité ont augmenté de 79% dans la région

Outre le caractère inabordable d'un régime alimentaire diversifié, nutritif et sain (en particulier pour les jeunes enfants et les femmes), les conflits et les déplacements de population sont l'un des principaux moteurs de l'aggravation de la situation, entraînant une réduction de l'accès aux services sociaux essentiels (santé, nutrition, eau, assainissement et hygiène, protection sociale) et affectant négativement les pratiques de soins.

Entre 2019 et 2023, les incidents de sécurité ont augmenté de 79% dans la région, provoquant des déplacements massifs de population et perturbant l'accès aux terres agricoles et au fourrage.



- « L'insécurité et les conflits croissants signifient que la vulnérabilité augmente dans la région et qu'il est de plus en plus difficile d'aider les communautés dans les zones isolées », a déclaré la Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Marie-Pierre Poirier.
- « Nous aidons les gouvernements à renforcer les systèmes de santé au niveau des établissements et des communautés pour détecter et traiter avec succès la malnutrition, tout en mettant l'accent sur la prévention », a fait valoir la haute responsable de l'UNICEF dans la région.

La disponibilité des denrées alimentaires reste une préoccupation majeure Malgré l'amélioration des précipitations en 2022, l'accès aux denrées alimentaires et leur disponibilité restent une préoccupation majeure.

La région reste dépendante des importations nettes, et la dépréciation de la monnaie et l'inflation élevée font augmenter les factures des importations alimentaires dans la région, alors même que les pays sont confrontés à d'importantes contraintes fiscales et à des défis macroéconomiques.

Il est temps d'agir pour stimuler la production agricole afin de parvenir à la souveraineté alimentaire dans notre région

En outre, il est à craindre que les restrictions des mouvements de transhumance et les fortes concentrations de bétail dans certaines zones n'entraînent une nouvelle détérioration des conditions pastorales et de sécurité.

- « La détérioration continue de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel est inacceptable ; malgré l'augmentation de la production céréalière, l'accès à la nourriture pour la majeure partie de la population reste difficile en raison du fonctionnement perturbé des marchés dû à l'insécurité civile et aux prix élevés des denrées alimentaires », a affirmé pour sa part le Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest, Robert Guei, appelant à s'attaquer aux causes profondes de cette crise de manière concertée et immédiate.
- « Il est temps d'agir pour stimuler la production agricole afin de parvenir à la souveraineté alimentaire dans notre région », a exhorté M. Guei.

Partenaires humanitaires, de développement et secteur privé sont sollicités

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'UNICEF et le PAM renouvellent leur appel aux partenaires humanitaires et de développement - ainsi qu'au secteur privé - pour qu'ils soutiennent les gouvernements nationaux dans le renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région.

Il s'agit notamment de mettre en place des systèmes d'alimentation, de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que des programmes de protection sociale tenant compte de la nutrition et ciblant les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes enfants.

Les partenariats doivent être renforcés pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë chez les enfants et promouvoir des programmes intelligents face au climat qui contribuent à réduire la



grande vulnérabilité de la région aux chocs climatiques et le risque d'épuisement des ressources naturelles.

« La crise alimentaire et nutritionnelle a un impact multisectoriel sur les conditions de vie des populations affectées dans la région, dans les zones déjà en crise humanitaire et dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Cela nécessite le déploiement collectif d'approches multisectorielles basées sur les besoins exprimés par les populations en plaçant les populations d'Afrique de l'Ouest et du Centre au centre », a ajouté Charles Bernimolin, chef du bureau régional d'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.



Face aux défis démographiques, l'ONU appelle à respecter les droits des femmes FRANCE INFO – 19 AVRIL 2023 – SITE WEB

Par : Jean-Marc Four

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/face-aux-defis-demographiques-l-onu-appelle-a-respecter-les-droits-des-femmes 5752322.html

Le Fonds des Nations unies pour la population refuse toute idée de limiter la démographie. La directrice de cette organisation affirme au contraire que le passage de la barre des huit milliards d'habitants devrait être une raison de se réjouir, tout en se préoccupant des droits des femmes en matière de procréation.

Article rédigé par

Le Fonds des Nations unies voit dans ce nouveau cap franchi par la population mondiale une étape qui représente des avancées historiques pour l'humanité dans les domaines de la médecine, de la science, de la santé, de l'agriculture et de l'éducation. Cette prise de position est conforme à celle adoptée par les Nations unies depuis longtemps sur ce sujet extrêmement sensible, presque tabou. La plupart des États confrontés à une explosion démographique considèrent en effet qu'il s'agit d'une question de souveraineté et n'acceptent aucune recommandation sur leur politique démographique. Le Fonds des Nations unies préfère donc parler d'une population mondiale qui se réorganise rapidement. Sa directrice, Natalia Kanem estime surtout que le monde devrait plutôt se préoccuper des difficultés des femmes à exercer leurs droits en matière de procréation.

Alors que le cap symbolique des huit milliards d'habitants sur terre a été dépassé en novembre 2022, ce médecin de formation ajoute que la question n'est pas de savoir si la population est trop nombreuse , mais si chacun peut choisir le nombre de ses enfants et l'espacement des naissances. La réponse serait négative pour 44 % des femmmes, notamment par manque d'accès à la contraception. Enfin selon la directrice du fonds, il serait faux de croire que le réchauffement climatique est dû à la prolifération des êtres humains sur une planète aux ressources limitées.



Cameroun: «Recrudescence» de cas de choléra dans la région de Yaoundé RFI – 20 AVRIL 2023 – SITE WEB

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230420-cameroun-recrudescence-de-cas-de-chol%C3%A9ra-dans-la-r%C3%A9gion-de-vaound%C3%A9

Au Cameroun, les autorités ont indiqué ce 19 avril 2023 que la région du Centre, dont le chef-lieu est la capitale du pays Yaoundé, « connaît depuis quatre semaines une recrudescence de cas de choléra ». Le ministère de la Santé déclare avoir activé le dispositif de riposte dédié face à cette épidémie.

Des cas de choléra ont été signalés dans la capitale du Cameroun. Le ministère de la Santé parle d'une « recrudescence » de la maladie depuis quatre semaines, dans la région du Centre. Les autorités sanitaires ont confirmé le 19 avril 2023 88 cas et 5 décès, sans préciser quelles sont les localités les plus touchées.

En effet, le communiqué du ministère de la Santé liste seulement les districts concernés. Notamment Obala et Mfou, deux localités hors de la capitale. Obala est à une quarantaine de kilomètres au nord de Yaoundé, Mfou à une trentaine de kilomètres à l'est. En revanche, les districts sanitaires de Djoungolo, Cité-Verte, Nkoldongo et Biyem-Assi sont dans la capitale camerounaise, proches du centre-ville.

Le ministère de la Santé déclare avoir activé le dispositif de riposte dédié face à cette épidémie de choléra pour l'endiguer et éviter sa propagation à d'autres régions.

Traitements gratuits, kits pour rendre l'eau potable... Le ministre de la Santé, Manaouda Malachie, dans sa communication, en appelle à « la responsabilité de tous » et invite à observer des mesures d'hygiènes de base.

Des problèmes d'approvisionnement en eau potable

Mais la capitale du Cameroun connaît depuis un moment des problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Beaucoup de foyers n'ont pas l'eau au robinet et doivent partager des points d'eau dans leur quartier ou attendre le passage de camions citernes.

Il a commencé à avoir des symptômes à partir de 22h. Son frère et lui, avec qui il cohabitait, ils ont cru à un problème de troubles digestifs et donc ils ont commencé à prendre de petits traitements traditionnels, comme ça. Dimanche matin, autour de 11h, ça s'est compliqué, avant qu'il ne l'amène donc au centre de santé où on a dépisté qu'il était porteur du virus du choléra. Et on l'a donc envoyé à l'hôpital. Ils m'ont fait comprendre que mon cousin était le dixième cas. Je venais à peine de rompre le ramadan à 18h40 quand on m'a appelé pour me dire qu'il venait de rendre l'âme. Si il y avait eu une alerte avant, il serait parti à l'hôpital dès les premiers symptômes. C'est ça qui rentre dans le cadre de la sensibilisation basique : faire comprendre aux gens: "Faites attention, si vous commencez à avoir de la diarrhée, si vous avez un vomissement, rendez-vous immédiatement à l'hôpital". C'est ça que le médecin de l'hôpital me faisait comprendre : lorsque le cas est dépisté tôt, on traite facilement et on sauve la vie.



Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments et d'eau contaminés par le bacille Vibrio cholerae.

L'infection provoque vomissements et diarrhées aïgu(s). Elle se traite efficacement avec des sels de réhydratation orale ou par perfusion de liquide et d'antibiotiques. Mais, sans traitement, le choléra est une maladie dont on peut mourir en quelques heures.

Des vaccins anticholériques existent.

Pour l'Organisation mondiale de la santé, la transmission du choléra est étroitement liée à un accès inapproprié à l'eau potable et à des installations d'assainissement, faisant de la présence de la maladie, un indicateur « d'insuffisance du développement social ».



"Le modèle agricole actuel est très problématique" : l'Inde au défi de nourrir la première population mondiale

FRANCE INTER - 22 AVRIL 2023 - SITE WEB

Par Béatrice Dugué

https://www.radiofrance.fr/franceinter/le-modele-agricole-actuel-est-tres-problematique-l-inde-au-defi-de-nourrir-la-premiere-population-mondiale-9572116

Bien sûr que l'Inde peut nourrir tout le monde, assure Richa Kumar, spécialiste de sociologie agricole. Mais elle prévient, le pays serait inspiré de changer de modèle agricole. Interview. L'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète devant la Chine d'ici le milieu de 2023, selon les dernières estimations de l'ONU publiées mercredi. Une position que le géant sud-asiatique est susceptible de conserver pendant des siècles. Comment l'Inde va-t-elle relever le défi de nourrir un milliard et demi d'habitants? Eléments de réponse avec Richa Kumar, professeure à l'Indian institute of technology de Delhi, spécialiste de sociologie agricole.

FRANCE INTER: L'Inde peut-elle nourrir tout le monde?

RICHA KUMAR : "D'abord, l'Inde est aujourd'hui en dessous du taux de remplacement de la population. Le taux de fécondité du pays est tombé à deux enfants par femme, selon l'enquête nationale sur la santé familiale 2019 2020. Au cours des prochaines décennies, la croissance démographique ralentira et pourrait même commencer à diminuer. L'Inde suit le même chemin et les mêmes facteurs sociétaux que la Chine, le Japon et les pays européens.

Par ailleurs, Ramachandra Guha, dans l'une de ses œuvres qui traite de la consommation et de la population, explique qu'il ne s'agit pas uniquement de population. Vous pouvez faire bien vivre dix fois la population de la planète si tout le monde consomme au niveau du Malawi ou du Bangladesh, parce qu'ils ne consomment pratiquement aucune ressource. Mais si vous voulez que tout le monde consomme aujourd'hui au même niveau que les États-Unis, nous n'avons pas ces ressources, même pour le niveau de population actuel. La population doit donc être comprise en fonction de la consommation plutôt que de simplement regarder le nombre."

Mais même si la croissance démographique ralentit, l'Inde comptera plus de 1,6 milliard d'habitants d'ici 2050...

"Permettez-moi de répondre à cette question avec quelques chiffres. Le monde produit actuellement deux fois plus de calories que ce qui est réellement nécessaire pour nourrir l'ensemble de la population mondiale. Pourtant, dans le même temps, 30 % de la population mondiale est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, selon les rapports des Nations Unies. Aujourd'hui, en Inde, nous surproduisons du blé, du riz et du sucre grâce aux technologies de la révolution verte que nous avons introduites dans les années 1960 et 1970. Et en fait, au cours des dernières décennies, nous les exportons. Nous sommes l'un des plus grands exportateurs de riz au monde. Nous sommes également le premier producteur mondial de lait et de légumineuses et de plusieurs autres produits de base. Pourtant, la proportion de personnes souffrant gravement de la faim dans notre pays est toujours de près de 20 %.

Le problème de l'alimentation de la population n'est donc pas vraiment un problème d'approvisionnement et n'en a jamais été un. Si l'on remonte 150 ans en arrière, les famines ont tué près de 30 millions d'Indiens ; à peu près 10 % de la population entre 1870 et 1902. Ceci est aujourd'hui également connu sous le nom de grand Holocauste victorien. Pendant la grande



famine du Bengale en 1943-44, pendant la Seconde Guerre mondiale, 3 millions de personnes sont mortes de faim.

De nouvelles recherches menées dans chacun de ces épisodes ont montré qu'il y avait suffisamment de nourriture disponible. Le problème était en fait un problème de demande ou de droits, comme nous l'ont montré les travaux du lauréat du prix Nobel Amartya Sens. Les gens n'avaient tout simplement pas les moyens d'acheter la nourriture disponible. Le prix de la nourriture était si élevé que la nourriture était hors de leur portée. En fait, il y a des photos de personnes mourant lors des famines d'il y a 150 ans devant des wagons de chemin de fer et des entrepôts remplis de céréales ou lors de la grande famine du Bengale. En 1943, des céréales ont été exportées vers l'Afrique. La question de l'alimentation d'un si grand nombre de personnes doit donc être considérée d'une manière plus complexe que simplement comme une comparaison entre la nourriture et la population."

Vous dites que cette richesse a été produite grâce à un modèle agricole qui dépend fortement de la technologie et de l'énergie. Existe-t-il un autre modèle disponible ?

"Oui. Le modèle agricole actuel, qui repose sur la monoculture à la ferme, est très problématique. Tout ce qui n'est pas dédié à cette culture devient soit un ravageur, soit une mauvaise herbe qui doit être éliminée. Ce modèle a produit des bénéfices croissants en termes de quantité de production et même de recettes d'exportation.

Mais le coût a été énorme. Chaque tonne de riz et de sucre que nous exportons emmène avec elle nos précieuses eaux souterraines qui sont impossibles à renouveler et à récupérer, en particulier dans nos zones arides. Elle intoxique aussi notre sol, notre eau et même notre air. Je suis sûre que vous avez entendu parler de tout le brûlage du chaume qui contribue à la pollution de l'air dans tout le nord de l'Inde, sans parler de toutes les émissions climatiques associées à l'utilisation de machines, d'engrais et de tous les autres intrants industriels utilisés dans l'agriculture. Plus d'un tiers des terres de l'Inde sont aujourd'hui dégradées par l'utilisation de produits chimiques dans notre agriculture, et pas seulement en raison des impacts environnementaux et, bien sûr, des impacts sanitaires. Ce modèle ne fonctionne pas non plus pour les agriculteurs indiens. Et vous l'avez vu lors de la manifestation agricole qui a eu lieu en 2020 et 2021.

Ce modèle de monoculture les place sur un tapis roulant technologique où les coûts des intrants ne cessent d'augmenter parce qu'ils doivent extraire les eaux souterraines à des niveaux plus profonds. Ils doivent produire, utiliser plus de pesticides ou des pesticides plus puissants, car il y a de la résistance. Ils ont donc besoin de plus d'herbicides parce que des 'super mauvaises herbes' sont maintenant apparues. Ils se battent constamment avec la nature. Et alors que les coûts augmentent dans ce modèle, les prix que les agriculteurs obtiennent pour leurs récoltes ne sont en fait pas toujours rémunérateurs. Les agriculteurs ne cessent donc de s'endetter de plus en plus pour rester à flot.

Cela fonctionne parce que le gouvernement subventionne ce modèle de monoculture. Il subventionne l'électricité, l'eau, les engrais, etc. Mais il a également acheté la production à des prix de soutien minimaux. Et nous avons une surproduction de riz, de blé, de canne à sucre, qui engendre les difficultés. Elle ne touche pas seulement les agriculteurs, mais aussi les travailleurs agricoles âgés qui sont les premiers à subir les conséquences environnementales et sanitaires de ce modèle.



Vous savez, les habitants de Delhi se plaignent de la pollution de l'air, mais en réalité, c'est dans une région du Pendjab que les habitants souffrent le plus de cancers et de divers autres types de maladies. Ce que vous avez vu lors de la manifestation agricole, c'est que les agriculteurs cherchent désespérément des alternatives. Vous savez, ils veulent faire quelque chose de différent, mais ils sont tout simplement incapables de faire cette transition. Et ce dont ils ont besoin, c'est d'un soutien important de la part du gouvernement pour pouvoir passer à d'autres méthodes."

"Ce qui est bien, c'est que ces dernières années, les gouvernements de plusieurs États, ainsi que le gouvernement central, ont pris certaines mesures pour aider les agriculteurs à passer à un modèle agricole plus durable basé sur des principes agroécologiques.

La production d'aliments tels que le millet, les légumineuses et les oléagineux augmentent lentement. Au cours des 40 ou 50 dernières années, les agriculteurs ont cessé de produire ces cultures mixtes qu'ils pratiquaient auparavant, et ils ont converti leurs exploitations en monocultures de riz, de blé et de canne à sucre. Nous avons donc fini par importer des légumineuses et des graines oléagineuses depuis le début de la révolution verte, alors qu'elles sont si importantes pour un régime alimentaire équilibré. Ce que nous avons réellement obtenu avec la révolution verte était donc essentiellement la sécurité alimentaire ou plutôt la sécurité céréalière, mais nous avons eu pour résultat une insécurité nutritionnelle. En fait, notre consommation de ces céréales hautement raffinées, ainsi que la disparition de ces autres aliments nutritifs, sont responsables, comme nous le découvrons aujourd'hui, ainsi que de nombreux autres facteurs, de la hausse des taux d'obésité, de diabète de type 2, voire d'anémie, parmi plusieurs autres maladies."

En 2019, un Indien sur cinq était sous-alimenté. Mais dans le même temps, un Indien sur quatre était en surpoids ou obèse. Et c'est le double fardeau de la malnutrition...

"L'agriculture basée sur l'agroécologie reconnaît cette logique de diversité des nutriments, car vous cultivez plusieurs produits à la ferme. Cela peut-il nourrir les gens ? Généralement la comparaison du rendement entre les systèmes de monoculture et les systèmes de culture mixte compare un seul produit. Mais il n'y a vraiment aucun déficit de production dont nous devons vraiment nous inquiéter. Et nous avons parlé de tous ces coûts environnementaux du modèle de monoculture. Il ne suffit donc pas d'examiner le rendement ou la production quantitative ainsi que le coût de production. Il ne suffit pas d'examiner les intrants en capital ou en main-d'œuvre et le coût du capital ou du travail. Nous devons également tenir compte du coût des ressources, de la quantité d'énergie nécessaire à la production des aliments que nous consommons et de la quantité d'eau qui y est utilisée.

Si nous continuons sur le modèle de la monoculture, si nos terres sont complètement dégradées, nous n'aurons plus, de terres agricoles à l'avenir. Nous devons donc non seulement réfléchir à la logique de la sécurité alimentaire, mais aussi à la sécurité nutritionnelle ainsi qu'à la logique de la sécurité des ressources ou à la résilience environnementale de l'agriculture."

Que fait l'Inde précisément pour réaliser cette transition ?

"Le gouvernement central, ainsi que les gouvernements de nombreux États ont lancé de nombreux programmes pour promouvoir une agriculture naturelle. Récemment, nous avons organisé ce que l'on appelle les missions du millet dans plusieurs États, et l'État d'Orissa est l'un



des principaux à avoir propagé cette initiative par le biais, d'une coalition entre des groupes d'ONG et le gouvernement.

Autre exemple : très récemment, un nouveau programme essaie maintenant de réorienter la subvention aux engrais chimiques vers les engrais biologiques. Cela incite donc les gouvernements des États à opérer cette transition.

Alors, bien que ces programmes soient évidemment très, très minimes si vous comparez l'ensemble des subventions accordées à la monoculture, ce qui est important c'est qu'il y a un changement d'intention vers la promotion de modèles agricoles alternatifs.

Notre ministre des Affaires extérieures dit que oui, le monde n'a peut-être pas assez de blé, mais que nous devons vraiment nous tourner vers des céréales beaucoup plus nutritives que celles que nous consommons traditionnellement, à savoir le millet. Et cette impulsion du gouvernement a vraiment fait une grande différence en termes de consommation ordinaire et de conscience du consommateur ordinaire.

Au cours des cinq dernières années, j'ai été associée à plusieurs groupes qui essaient de promouvoir des modèles agricoles alternatifs dans le pays, mais l'un des principaux problèmes est celui de la demande que divers agriculteurs sont prêts à modifier. Ils ont beaucoup de mal à trouver des consommateurs prêts à acheter des produits alternatifs, en partie parce que ceux-ci peuvent être plus chers. Les chaînes d'approvisionnement n'existent pas. Cela soulève de nombreux problèmes de marketing, mais cette campagne gouvernementale en faveur du mil a entraîné un changement radical."

Y a-t-il des raisons d'être optimiste?

"Le modèle de monoculture a des racines très profondes. Toute l'architecture des subventions gouvernementales est construite autour de cela, qu'il s'agisse des engrais chimiques, de l'électricité, des achats, des assurances, tout fonctionne selon la logique d'une seule culture à la ferme. En plus, les chaînes d'approvisionnement des entreprises qui se développent aujourd'hui dans le secteur agricole mondial et, bien entendu, en Inde au cours des 20 ou 30 dernières années, dépendent également de la promotion d'un modèle de monoculture, car elles doivent proposer aux consommateurs un produit standardisé et à grande échelle. Ils ont donc besoin que chaque tomate ait exactement la même apparence pour être achetée par le consommateur. L'ensemble de notre système de recherche agricole vise à améliorer à nouveau les performances des semences dans les systèmes de production en monoculture. Même les technologies les plus récentes appliquées à l'agriculture, qu'il s'agisse des drones, de la numérisation et des applications, des capteurs dans le sol, de la blockchain qui permet la traçabilité, sont également calquées sur le modèle de monoculture, en particulier aux modèles de fermes orientés vers l'exportation, car c'est là que vous pouvez payer pour tous ces types de technologies qui sont assez coûteuses.

Mais, vous savez, je puise de l'espoir dans la révolution verte. C'est assez ironique parce qu'elle nous a posé de nombreux problèmes. Mais ce que nous a montré cette Révolution, c'est que l'Inde des années 1960 vacillait à bien des égards, notamment sur le plan économique, nous étions si faibles à cette époque. Nous avons quand même réussi à créer un changement de paradigme dans le secteur agricole en investissant beaucoup dans la ferme et dans les agriculteurs. Nous avons mis en place tout un écosystème d'investissements, de vulgarisation et de politiques pour que ce changement se produise. Et c'est arrivé. De nombreuses personnes ont vu ce changement se produire au cours de leur vie. Contrairement de l'Inde des années 60,



l'Inde d'aujourd'hui a un pouvoir économique formidable. Donc, si nous investissons les mêmes ressources dans les modèles agricoles basés sur l'agroécologie aujourd'hui, je suis certain que nous serons en mesure de faire la transition car, vous savez, les agriculteurs sont plus que disposés à faire le changement. Ils ont désespérément besoin de changement. Le gouvernement doit les soutenir avec un ensemble de politiques et d'investissements et vous entreverrez un avenir différent."